

## LE DEVOIR

VOL. XCVII N° 281

LES SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2006

2,20\$ + TAXES = 2,50\$

## Un quart de la forêt résineuse a moins de 20 ans

*Le plan Chevrette-Brassard dépassait de 31 % le potentiel des conifères*

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Un quart de la forêt résineuse québécoise, celle qui a le plus de valeur pour les forestiers, a moins de 20 ans, ce qui donne un aperçu de l'intensité de la récolte au cours des dernières années, révélait hier le premier rapport du forestier en chef, Pierre Levac.

Si les insectes ravageurs et les incendies ont contribué à cette ponction dans le capital forestier national, c'est l'écart entre la forêt théorique et la forêt

Les travaux du forestier en chef ont permis de découvrir qu'il y avait « surestimation des tarifs » de cubage de bois

réelle dans la planification gouvernementale des coupes forestières, à l'époque du gouvernement Bouchard, qui a justifié l'allocation aux exploitants de quantités de bois bien au-dessus de ce que produit la forêt chaque année. Ainsi, le plan 2000-08 a été élaboré en 1998 et 1999, une période où Guy Chevrette, l'actuel p.-d.g. du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ), et Jacques Brassard étaient ministres des Richesses naturelles.

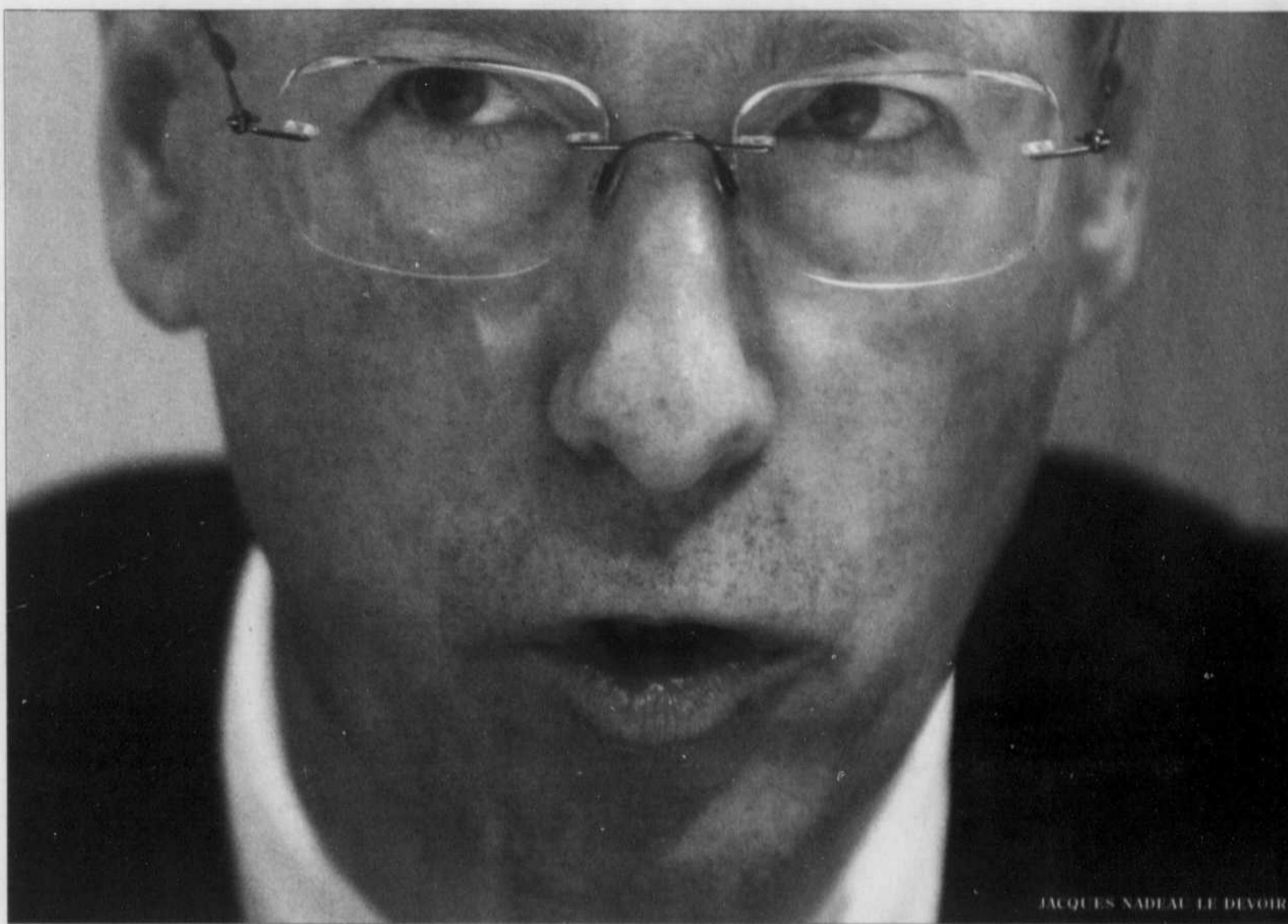
La possibilité forestière telle qu'établie dans le plan 2000-08 dépasse en effet de 28 % le volume de bois réellement produit par la forêt aujourd'hui, tel que confirmé hier par le forestier en chef. Dans le cas des espèces les plus recherchées, soit le sapin, l'épinette, le pin gris et le mélèze (le quatuor SEPM en langage forestier), le plan Chevrette-Brassard dépassait de 31 % la possibilité forestière réelle, telle qu'on l'établit

VOIR PAGE A 10: FORÊT

■ Autres informations en page A 3

## Dion contre Dion

*Léon Dion serait-il déçu en voyant son fils bloquer ce qu'il a cherché à fonder ?*



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Léon et Stéphane Dion: deux politologues. L'un, le père, profondément hésitant face à la politique et au dilemme Québec-Canada. L'autre, le fils, qui plonge, devient un requin de la politique et un faucon de l'unité canadienne. Comment peut-on interpréter leur rapport sur le plan intellectuel? Que cela nous dit-il des défis qui attendent le nouveau chef du PLC?

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — «Tuer le père»: tel est une des métaphores les plus rebattues de la littérature contemporaine. C'est par un angle apparenté que plusieurs interprètent le personnage de Stéphane Dion, surtout dans les cercles souverainistes, exaspérés tant par le «fédéraliste fatigué» que par le «fédéraliste fatigué» — comme on les

appelle. Une légende inspirée de ce thème freudien s'y est même forgée: Léon Dion, célèbre politologue de l'Université Laval, serait mort chagriné à la vue de son fils qui bloquait en politique ce qu'il avait cherché à fonder intellectuellement.

Dans la famille Dion, on rejette évidemment ce type d'interprétation toute caricaturale. «Tout ce que les gens peuvent dire... c'est incroyable», laisse tomber Denyse Dion à l'autre bout du fil, légèrement décou-

ragée, mais tout de même en verve. Le jour précédent, la femme de 77 ans avait pris position fermement dans la polémique sur la citoyenneté française de son fils: «Qu'il y renonce s'il le veut. Je m'en moque absolument. Je la trouve tellement idiote, cette histoire.» Sur les rapports entre le père et le fils, cette Parisienne d'origine qui a élevé quatre garçons et une fille se montre aussi catégorique: «De tous mes enfants, aucun n'a peut-être été aussi près de mon mari. Intellectuellement, s'entend. Adolescent, Stéphane discutait constamment avec son père.»

Le frère aîné de Stéphane, Patrice Dion, professeur de phytologie à l'Université Laval, se désole aussi de

VOIR PAGE A 4: DION

■ Autres textes en pages A 5, C 1, C 3, C 4 et C 5

## CULTURE

### Immortels Zapartistes

Les Invasions lucides comme si vous y étiez

■ À lire en page E 1



## INDEX

Actualités	A 4	Idées	C 5
Annonces	B 8	Monde	A 8
Avis publics	B 6	Mots croisés	B 8
Bourse	B 4	Météo	B 8
Carrières	B 7	Perspectives	C 1
Décès	B 8	Rencontres	D 2
Économie	B 1	Sports	B 9
Éditorial	C 4	Sudoku	D 5

## 35 ans d'affrontements

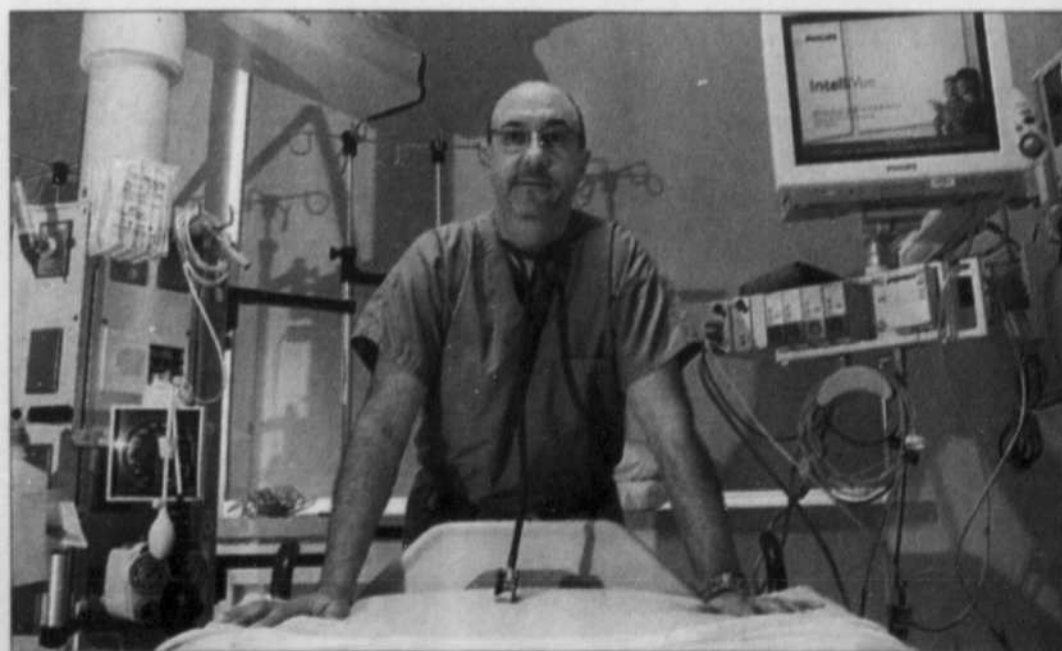
*Cette fois-ci, les spécialistes sont prêts à perdre une bataille pour gagner la guerre*

Ce n'est pas le premier bras de fer entre Québec et ses toubibs spécialistes. Sauf que la lutte actuelle est féroce et chacun s'accuse de manquer de morale et d'ouverture. Les médecins iront-ils au bout de la «guerre»?

GUILLAUME BOURGULT-CÔTÉ

Les médecins spécialistes du Québec ont eu leur propre crise d'octobre 70. La trame est bien connue: un conflit profond, une population prise en otage et un gouvernement qui ne contrôle pas la situation. Mais le dénouement qui surviendra raconte ensuite l'histoire à l'envers, avec l'intervention inopinée du Front de libération du

VOIR PAGE A 10: MÉDECINS



Le Dr Jean-Gilles Guimond, intensiviste à l'hôpital Notre-Dame.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## Noël au Jardin

7 décembre au 7 janvier 2007  
du mardi au dimanche de 9 h à 17 h

Fermé les 24 et 25 décembre  
Ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2007

JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL

75<sup>AN</sup>

UN MUSÉE NATURE MONTRÉAL

La féerie du temps des fêtes dans la grande serre!

Exposition florale, chorales, concerts: Noël anciens et duo Jazz en fête!

Montréal

Et en primeur...

Un conte musical *Casse-Noisette* pour les 3 à 9 ans, les 17, 29 et 30 décembre, à 11 h

514 872-1400  
museumsnature.ca

OCCES

## LES ACTUALITÉS

EN BREF

## Yvon Duhaime est acquitté

Shawinigan — L'homme d'affaires Yvon Duhaime a été acquitté de l'accusation d'avoir mis le feu à sa propriété commerciale, l'Auberge

Grand-Mère, le 2 février 2004. Un juge a statué hier matin au palais de justice de Shawinigan que les preuves présentées par la Couronne n'étaient que circonstancielles et que M. Duhaime devait ainsi bénéficier du «doute raisonnable». La Couronne a plaidé que l'homme

d'affaires était la seule personne qui avait intérêt à incendier l'établissement, puisqu'il se trouvait alors dans une situation financière difficile. La prime d'assurance qu'il devrait toucher dépasse les quatre millions de dollars. Yvon Duhaime a toujours nié les allégations. — PC

## Du chewing gum contraceptif

Trenton, New Jersey — Le premier chewing gum contraceptif se trouvait dans les pharmacies des États-Unis hier. Il se présente sous

la forme d'une petite dragée parfumée à la menthe qui peut être mâchée ou directement avalée, avec un verre d'eau. Le Femcon Fe, qui contient les mêmes hormones que les contraceptifs oraux traditionnels, offre une solution de remplacement aux femmes qui

n'aiment pas la pilule, oublient de la prendre ou veulent se déplacer discrètement avec leur contraceptif, a avancé Carl Reichel, président de la compagnie pharmaceutique américaine Warner Chilcott, qui propose ce traitement, officiellement lancé sur le marché jeudi. Le Dr Lee Shulman, gynécologue obstétricien et président de l'Association des professionnels de la santé reproductive, estime que ce chewing gum est intéressant pour toucher «le groupe des femmes qui présente un fort taux de grossesses accidentelles, c'est-à-dire les jeunes femmes». Selon les études, du tiers à près de la moitié des femmes qui prennent la pilule l'oublient un jour ou deux par mois, au risque de tomber enceintes. Ainsi, de 3 à 8 % des femmes utilisant une contraception orale sont enceintes chaque année, alors qu'elles pourraient n'être que 0,1 %. Le Femcon Fe, version à mâcher de l'Ovcon 35 de Warner Chilcott, est à avaler sur un cycle de 28 jours — 21 dragées actives et sept inactives. Les risques sont les mêmes qu'avec la pilule, pour les fumeuses notamment. — AP

## Entente rejetée

Les membres du Rassemblement des employés techniciens paramédicaux-ambulanciers du Québec (RETAQ-CSN) ont rejeté à 90 % l'entente de principe conclue en novembre dernier entre le comité de négociation du syndicat et Urgences-Santé. À la suite d'un vaste remaniement de sa convention collective, qui n'avait pas été retouchée depuis 1988, le RETAQ avait d'abord présenté une série de problèmes à son employeur à la table des négociations. Généreux de promesses, celui-ci s'était engagé à les résoudre. Selon le responsable syndical pour la région de Montréal-Laval, Daniel Proulx, la volte-face des membres du syndicat provient justement d'une perte de confiance des paramédics envers Urgences-Santé qui, selon lui, ne respecte pas les besoins fondamentaux de ses employés. Le RETAQ rencontrera ses membres dans le courant de la semaine prochaine pour établir un nouveau plan d'action. De son côté, Urgences-Santé assure être à l'écoute et se dit prêt à négocier afin de parvenir le plus rapidement possible à un accord. — Le Devoir

## Nouvelle bactérie résistante

Un nombre anormalement élevé de cas d'entérocoque résistante à la vancomycine (ERV) a suscité un contrôle accru des soins à l'Hôpital général juif de Montréal (HGJ). Puisque cette bactérie résiste désormais à certains antibiotiques, les médecins ont cru bon de signaler le problème tout en rassurant la population en ce qui a trait aux dangers. Depuis août, 131 cas d'ERV auraient été détectés, mais seulement cinq personnes ont été infectées. Selon le chef de l'Unité de prévention et de contrôle des infections, Mark Miller, on peut être porteur de cette bactérie, généralement présente dans les intestins, sans que celle-ci provoque d'infection. Pour l'instant, l'HGJ compte 47 patients porteurs de l'ERV, et ces personnes ont été regroupées dans deux unités. «Nous contrôlons la situation mais demeurons vigilants pour ne pas que cette résistance du patient aux antibiotiques ne se transmette à d'autres bactéries existantes dans les hôpitaux», a indiqué le Dr Miller. — Le Devoir

## Loi adoptée à l'unanimité

Ottawa — La Chambre des communes a finalement adopté à l'unanimité hier la Loi sur la responsabilité, réponse des conservateurs au scandale des commandites. Le projet de loi phare du gouvernement de Stephen Harper a été adopté par tous les partis sans qu'un vote en bonne et due forme ait été pris en Chambre. Le texte final, qui a été modifié par 86 amendements, recevra la sanction royale au début de la semaine prochaine. Tous les partis se sont félicités de l'adoption du projet de loi, qui raffermirait les règles encadrant le financement politique, établit un nouveau processus de nomination des hauts fonctionnaires, met en place un système de protection des dénonciateurs au sein de la fonction publique fédérale, met au pas les lobbys, accroît les pouvoirs du vérificateur général, resserre l'octroi des contrats gouvernementaux et augmente le nombre d'institutions assujetties à la Loi sur l'accès à l'information. La mesure la plus visible du projet de loi est le nouveau plafond pour les dons à des partis politiques: pour les particuliers, il passe de 5200 à 1000 \$ par année. Les entreprises et les syndicats, qui peuvent actuellement verser un maximum de 1000 \$ par année, devront désormais s'abstenir. La nouvelle loi devrait entrer en vigueur en janvier. — PC

Une bouteille de mousseux doux  
Martini Asti d'une valeur de 14,85 \$

gratuite  
avec tout achat  
de 75 \$ et plus

Aujourd'hui seulement

PRENEZ GOÛT  
À NOS CONSEILS



Titulaires de permis, agences de la SAQ, Comptoirs Vin en vrac, SAQ.COM et SAQ Dépôt exclus. Une bouteille de vin mousseux Martini Asti de 750 ml (code 00001875), d'une valeur de 14,85 \$, est remise pour chaque tranche d'achat de 75 \$ après toute autre réduction. Les cartes-cadeaux SAQ, les cartes de dégustation et les bons-cadeaux «Les Connaisseurs» ne sont pas inclus dans cette promotion. Achats non cumulatifs. Les produits commandés par l'entremise du service des commandes privées sont exclus de cette promotion. Quantité limitée à 174 996 bouteilles pour tout le réseau. Aucune substitution possible. La promotion ne s'applique qu'aux produits achetés en succursale et payés le 9 décembre 2006. Jusqu'à épuisement des stocks ou jusqu'à l'heure de fermeture de la succursale, selon la première des deux éventualités.

# POLITIQUE

François Gendron

Avocat

L.L.L., M.A., Ph.D.

Montréal

514-845-5545

## D'autres réductions de la possibilité forestière suivront, selon Corbeil

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Pierre Corbeil, a indiqué hier que d'autres réductions de la possibilité forestière s'ajouteront aux présents calculs du forestier en chef, Pierre Levac, en raison de la désignation de nouvelles aires protégées.

«Le forestier en chef va prendre acte des zones qui seront désignées comme étant protégées à l'avenir et je vais lui demander de refaire le calcul de la possibilité», a indiqué le ministre. «Et dans l'année suivant la désignation d'une aire protégée, les attributions vont être révisées.»

Selon les données gouvernementales, Québec a réservé 5,8 % de son territoire à des aires protégées, ou 3,7 %, selon les écologistes. Or le gouvernement Charest s'est engagé à porter le pourcentage d'aires protégées à 12 % d'ici 2010.

Quant à l'impact des nouveaux calculs sur l'industrie et les emplois, Pierre Corbeil a souligné qu'il était trop tôt pour l'évaluer. Les directeurs généraux en région du ministère rencontreront les industriels et établiront d'ici la fin de janvier 2007 «un portrait clair et précis de la situation» pour chacun des détenteurs de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF), a-t-il signalé.

Les nouvelles attributions de bois, basées sur les calculs de Pierre Levac, n'entreront en vigueur que le 1<sup>er</sup> avril 2008. Entre-temps, ces nouveaux calculs serviront d'outils pour «baliser l'incalculable consolidation» à laquelle l'industrie doit se soumettre, estime M. Corbeil.

### Satisfaction dans l'industrie

L'industrie forestière a réagi avec satisfaction aux résultats des

calculs de la possibilité de coupe dévoilés par le forestier en chef, Pierre Levac.

«Au moins, il y a une certaine incertitude qui est levée. C'est positif», a livré hier le président-directeur général du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ), Guy Chevrette. Les résultats sont donc accueillis avec «satisfaction» par l'industrie, a-t-il dit. «On a au moins une connaissance des faits.»

Guy Chevrette s'est dit particulièrement «content» que le forestier en chef ait déterminé que l'industrie forestière ne peut exploiter que 11 % du territoire québécois alors qu'il accuse certains groupes d'avoir voulu gonfler cette donnée. «C'est sur 11 % du territoire qu'on peut faire de la coupe forestière sans contraintes», a-t-il tenu à signaler.

Maintenant que les entreprises ont ces données en main, elles peuvent amorcer leur restructuration. «Le problème de la crise structurelle reste entier», a fait observer le porte-parole de l'industrie.

Il est encore trop tôt pour évaluer les impacts des nouveaux calculs sur l'industrie et les emplois. Chose sûre, certaines régions seront fortement touchées, notamment le Bas-Saint-Laurent et la Côte-Nord, a souligné M. Chevrette.

### Accueil favorable de la CSN

De son côté, la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (FTFP-CSN), qui représente 13 000 travailleurs de l'industrie, a accueilli favorablement le rapport du forestier. «Il confirme plusieurs problèmes que nous dénonçons depuis plusieurs années», a indiqué le président de la FTFP, Sylvain Parent. «Le forestier en chef vient de sonner la fin de la récréation en changeant la méthode de calcul. C'est un point très positif.»

Le Devoir

## Les écologistes parlent d'une faillite du régime forestier

LOUIS-GILLES FRANCEUR

Le premier bilan de la productivité des forêts dévoilé hier par le forestier en chef, Pierre Levac, «confirme la faillite du régime forestier» québécois, ce qui rend impérative la création du poste de vérificateur des forêts, préconisée par la commission Coulombe.

C'est ainsi qu'a réagi hier Nature Québec, qui qualifie de «rigoureux» et de «crédible» le premier calcul de la possibilité forestière (CPF) du forestier en chef. Mais Nature Québec (ex-UQCN) constate avec surprise que le forestier a «pris la liberté» de modifier les règles de protection s'appliquant à certaines vieilles forêts, qu'il n'a pas soustrait du CPF les aires protégées que Québec s'est engagé à créer et qu'il «n'a pas pris le virage de la gestion écosystémique», une recommandation centrale de la commission Coulombe.

Le communiqué conjoint publié par dix groupes environnementaux hier, dont le WWF et le Réseau québécois des groupes écologistes, a aussi reproché au forestier de ne pas avoir intégré les aires protégées dans le CPF, ce qui aurait réduit le volume de coupes forestières possibles. Cela «vient de fermer la fenêtre d'opportunité» pour faire progresser le dossier, selon Daniel Groleau, du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement.

Chez Greenpeace, Mélissa Filion, déclarait qu'«avant de déterminer ce qu'il laisse à l'industrie, Québec doit définir ce qu'il entend protéger» par de nouvelles aires.

D'autre part, Le Devoir a rejoint deux anciens membres de la commission Coulombe pour obtenir leurs réactions.

Pour André Bouchard, professeur

de biologie à l'Université de Montréal, l'absence des aires protégées dans le CPF est «très préoccupant», tout comme l'omission de Québec d'instituer un registre officiel des territoires protégés du Québec, tel que prévu par la Loi sur la conservation du patrimoine naturel. Les chiffres du forestier confirment, ajoute André Bouchard, «que la forêt publique n'avait pas été aménagée selon le principe du développement durable» et qu'il y a lieu d'accélérer la transition vers une gestion écosystémique.

De son côté, l'ancien commissaire Eric Bauce, de l'Université Laval, regrette que le forestier en chef n'ait pas profité de ce nouveau départ pour amorcer une planification collée à la réalité des forêts en se débarrassant du logiciel Sylva pour passer à un autre, comme Woodstock ou Patchwork, tous deux testés avec succès par la commission Coulombe et qui permettent une évaluation «spatiale» du potentiel forestier. L'ancien commissaire estime d'autre part qu'en voulant pousser les exploitants à aller récolter le bois des bandes riveraines ou de territoires difficiles comme dans les flancs abrupts des forêts, le forestier «réduit dans les faits la possibilité forestière car, pour des raisons de coûts, plusieurs n'iront pas chercher ce bois» si cette activité s'avère déficitaire sur le plan financier.

Lui aussi estime que les aires protégées auraient dû être immédiatement déduites du CPF, car autrement, dit-il, le problème est renvoyé au gouvernement, qui devra sabrer les allocations concédées aux exploitants, ce qui engendrera plus de résistance contre cette nécessaire réforme.

Le Devoir

## Les médecins spécialistes devront faire leur travail

Le Conseil des services essentiels ordonne la fin des moyens de pression

ALEXANDRE SHIELDS  
LISA-MARIE GERVAIS

Le Conseil des services essentiels (CSE) a tranché: il ordonne à la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) de s'assurer qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007, ses membres obstétriciens-gynécologues s'abstiennent de refuser de façon concertée d'effectuer des accouchements et des césariennes et d'assurer la garde en obstétrique-gynécologie. Les spécialistes doivent aussi assurer les tâches de formation en ce qui a trait aux stages cliniques et électifs de façon à ne pas mettre en péril la diplomation des cohortes d'étudiants en médecine. Bref, on met fin aux moyens de pression.

Cette série d'ordonnances du CSE survient alors que certains obstétriciens-gynécologues, notamment à l'hôpital Sainte-Justine, avaient déjà menacé de ne plus faire d'accouchements en janvier si aucune entente n'était conclue dans l'intervalle avec le gouvernement sur la part des 35 000 \$ en frais d'assurance responsabilité que celui-ci est prêt à couvrir. Dans sa décision, le CSE exige d'ailleurs du ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS) qu'il s'assure que «les remboursements des primes d'assurance responsabilité professionnelle soient effectués aux médecins spécialistes». Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, s'est justement engagé à régler cette question.

Bonne nouvelle pour les étudiants en médecine: le CSE ordonne également aux spécialistes de reprendre leurs tâches liées à l'enseignement. La fédération doit ainsi «prendre tous les moyens nécessaires auprès de ses membres responsables des stages cliniques et électifs pour que ne soit pas mise en péril la diplomation de cohortes d'étudiants de troisième et de quatrième année en médecine». Le même avertissement vaut aussi pour ceux «qui assurent normalement les tâches de formation en regard des stages cliniques et électifs». Près de 950 étudiants en médecine sont actuellement privés de stages et 650 étudiants voient ainsi leur diplomation compromise. La Fédération médicale étudiante n'avait toujours pas réagi au moment de mettre sous presse hier soir.

Bien que le rôle du Conseil des services essentiels ne consiste pas à régler le différend qui oppose les parties mais plutôt à protéger le public des conséquences de ce différend, il se permet de donner un conseil aux parties en litige, leur enjoignant de «reprendre les négociations dans les plus brefs



Le Dr Denny Laporta, de l'Hôpital général juif, s'entretient avec un de ses patients.

délais et de trouver une solution au litige qui les oppose en vue d'en arriver à un dénouement acceptable pour le bien-être de la population».

Fait à noter, la FMSQ, qui représente quelque 8000 médecins, fait toujours en appel de la décision du Conseil des services essentiels. Elle n'avait toujours pas réagi au moment de mettre sous presse hier soir. Lorsque la question des éventuelles ordonnances du Conseil des services essentiels avait été abordée, le président de la FMSQ, Gaëtan Barrette, n'avait pas voulu dire si ses membres s'y conformeraient. «On traversera le pont lorsqu'on sera rendu à la rivière, mais je peux vous dire que le ton qui existe chez les membres actuellement n'est certainement pas à la conciliation», avait-il cependant souligné au Devoir.

Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, a réagi positivement hier aux ordonnances émises par le CSE, estimant que «la population est rassurée, de même que les étudiants en médecine». Il a du même souffle assuré que son gouvernement respectera l'ordonnance portant sur le paiement de la prime d'assurance responsabilité, «ce que nous allons faire dans les plus brefs délais». Le ministre a également invité la FMSQ à «reprendre la médiation». M. Couillard a répété qu'un «retrait total ou partiel de la loi 37» est toujours possible, «à condition qu'on soit à la table de négociations».

«Nous allons communiquer avec le président de la FMSQ [Gaëtan Barrette] pour tenter de le rencontrer dans les prochains jours», a ensuite précisé la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget. Elle a du même coup réitéré l'offre de son gouvernement, qui prévoit, selon Québec, une hausse moyenne du revenu brut des spécialistes de 32,7 % d'ici mars 2014, soit une augmentation de revenu moyenne annuelle de 82 944 \$ pour chaque spécialiste. Le salaire moyen passerait ainsi de 253 391 \$ à 336 335 \$. La Fédération des médecins spécialistes exige un rattrapage de 44 % pour rejoindre la moyenne canadienne. Elle réclame ainsi une augmentation de 138 758 \$ jusqu'en 2014, selon les barèmes fournis par le gouvernement.

Le porte-parole du Conseil pour la protection des malades, Paul G. Brunet, s'est dit soulagé de la décision du Conseil des services essentiels. Un soulagement qui, selon lui, sera toutefois de courte durée. «Comme la décision concerne toutes les associations et les regroupements, il y a fort à parier que les procureurs de la FMSQ en profitent pour demander une révision de la décision en Cour supérieure», a-t-il indiqué. Une ordonnance comme celle rendue par le CSE pourrait faire l'objet d'une requête en révision judiciaire, un moyen exceptionnel dont les médecins spécialistes peuvent dispo-

ser. M. Brunet aurait préféré que l'ordonnance ne vise qu'un seul groupe, celui des obstétriciens par exemple, «ce qui aurait forcé la FMSQ à réfléchir, à savoir si ça vaut la peine de faire appel en Cour supérieure», a-t-il souligné.

Dès le départ, la FMSQ avait déploré le recours au Conseil des services essentiels, estimant que cela ne ferait qu'envenimer davantage le climat déjà tendu qui règne entre Québec et les spécialistes. Après avoir contesté le nombre de commissaires siégeant au CSE, les avocats de la FMSQ ont demandé de se prononcer sur la constitutionnalité de la loi 37. La FMSQ avait également remis en cause l'impartialité du Conseil des services essentiels, jugeant inacceptable que ses membres aient été nommés par le gouvernement, qui est lui-même partie au conflit.

Le CSE a tenu une audience publique de quatre jours, en vertu des pouvoirs que lui confère la loi 37, adoptée en juin, en ce qui concerne la prestation des services de santé par les médecins spécialistes. Lors de l'audience publique, le CSE a aussi entendu les observations du Conseil pour la protection des malades, du Regroupement provincial des comités des usagers, de la Fédération médicale étudiante du Québec et de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec.

Le Devoir

ROLEX

OYSTER PERPETUAL DATEJUST

EVEREST

CHERRABA

Joaillerie - Bijouterie Depuis 1950

1990 boulevard Jacques-Cartier, Montréal (514) 388-5358

John Irving

Je te retrouverai

La fable est d'un rare tonus, avec tout ce qu'il faut de burlesque pour nous plonger dès les premières pages dans l'univers incomparable de John Irving.

Manon Guilbert  
Journal de Montréal

Seuil

RÉAPPRENDRE @ APPRENDRE

2<sup>e</sup> édition

736 pages - 47,80 \$

GUÉRRIN, éditeur

(514) 842-3481

Denis BERTRAND  
Hassan AZROUR

RÉAPPRENDRE @ APPRENDRE

au collège, à l'université et en contexte de travail

Gestion et maîtrise des compétences transversales

En vente dans toutes les librairies

# DION CONTRE DION

## L'un a choisi le «couteau sous la gorge», l'autre, le « pari de la franchise »

DION

SUITE DE LA PAGE 1

cette «psychologie facile» qui consiste à opposer le politologue père au fils politologue-politicien. «Ils avaient une très belle relation. Stéphane consultait beaucoup son père. Même s'ils ne s'entendaient pas sur tout, il n'y avait aucune espèce de conflit entre les deux». En année sabbatique à l'étranger lorsque Stéphane entre aux affaires en 1996, Patrice Dion se souvient des nouvelles qu'il avait eues à l'époque: son père «était extrêmement heureux» à l'idée de voir Stéphane plonger. «Mon frère et ma sœur m'avaient même dit à l'époque qu'il vivait une nouvelle jeunesse».

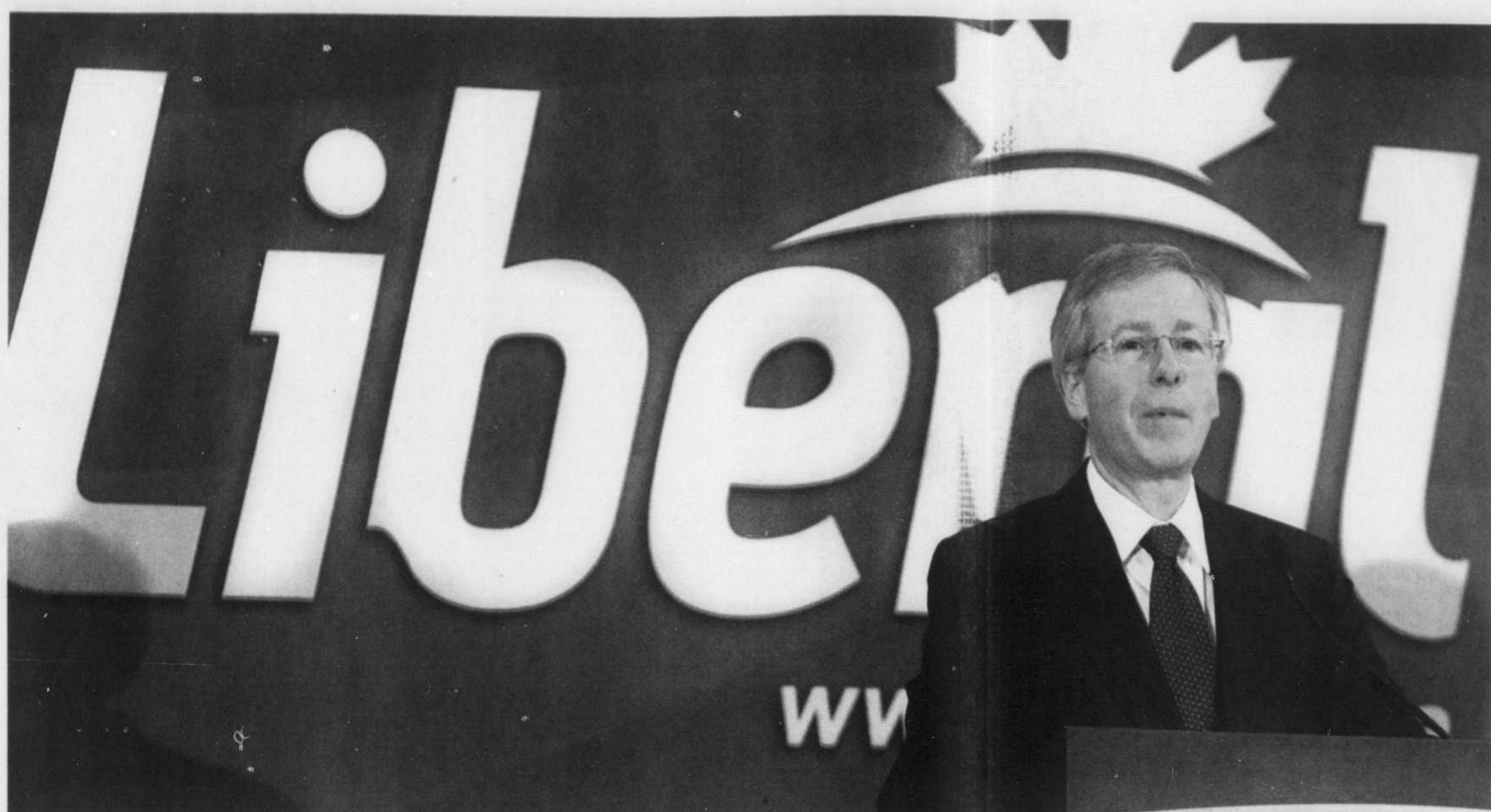
«vraiment voulu, je l'aurais laissé aller». Stéphane et Léon sont deux personnes très différentes, souligne-t-elle. «Léon aimait recevoir des politiciens de toutes les tendances, se mettait à leur place et tentait de les comprendre. À un moment, il a fait une incursion de l'autre côté. Dans les années 80, il est devenu conseiller (du ministre libéral) Gil Rémillard. Ce fut les trois mois de sa vie, je ne l'ai jamais vu aussi malheureux. Il n'aurait pas duré longtemps en politique parce qu'il fallait faire des compromis, dit-elle. Stéphane, lui, a un tempérament différent». À sa façon, lui aussi n'est pas très porté sur les compromis, non? «Vous savez, la politique, ça vous montre, il est beaucoup plus souple qu'avant».

### Un mémoire de maîtrise sur le PQ

Vincent Lemieux, qui a dirigé le mémoire de maîtrise de Stéphane Dion à Laval dans les années 70, se souvient d'un étudiant assez efféé et peu politique: «Ce n'est jamais facile pour un enfant d'un professeur d'étudier à l'école ou enseigner papa», dit M. Lemieux. Patrice Dion rappelle aussi qu'à l'époque, à Laval, «c'était une période bizarre, en sciences sociales, pas mal marxiste-léniniste. Mon père trouvait cela difficile, se faisait tutoyer et apostropher par des barbues dans les auditoriums», illustre-t-il. C'est au moment où le mouvement souverainiste toulousois que vont les sympathies de l'étudiant Dion, se souvient Vincent Lemieux. «Un peu pour braver son père», il choisit donc de consacrer son mémoire de maîtrise au Parti québécois.

Stéphane Dion est un spécialiste du Parti québécois 1970-76

En 1979, il dépose un texte de 132 pages: «La dimension temporelle de l'action partisane. l'étude d'un cas: le débat au sein du Parti québécois sur les modalités d'accession à l'indépendance». Eh oui, le chef du PLC est un «expert» des premières années du PQ. Dans son mémoire, il se jette entre autres sur «l'évolution du contenu de la plénière de l'action partisane. l'étude d'un cas: le débat au sein du Parti québécois sur les modalités d'accession à l'indépendance». En 1970, 1973 et 1976. Il décrit les débats des congrès de 1973, 1974 et de 1975 tout en analysant le réel avec des concepts politologiques très abstraits. À la page 7, il expose différentes théories sur les partis politiques, notamment celles de Vincent Lemieux et de... Léon Dion. Commentaire de l'étudiant: «Je propose de réarticuler à partir de la dimension temporelle cette façon classique de dichotomiser les partis politiques». Autrement dit, le Stéphane Dion de 23 ans est déjà prêt



PHOTOS JACQUES NADEAU LE DEVOIR

à «corriger» le père et le professeur et à proposer sa propre grille!

### À l'Udém

«On supposait qu'il était de notre bord!», dit en rigolant le professeur à la retraite (et ancien président de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal) Guy Bouthillier à propos du moment, au milieu des années 80, où Stéphane Dion a été embauché en science politique à l'Université de Montréal. (Chez les Dion d'ailleurs, au moins un enfant, Patrice, confie qu'il a toujours voté PQ et Bloc. Léon avait d'ailleurs incité à voter OUI en 1980... pour obtenir un fédéralisme renouveau.)

Au doctorat, Dion a travaillé sur les banlieues communistes en France avec Michel Crozier. En 1986, ce dernier avait préfacé un livre tiré de sa thèse et intitulé La

Politisation des mairies (Economica, 1986). (La thèse de Léon Dion portait, elle, sur l'autre extrémité du spectre idéologique, le national-socialisme de Hitler.)

Tous les midis ou presque pendant 12 ans, un petit groupe de professeurs, autour du trio Stéphane Dion, Denis Monière et André Blais, déjeunent ensemble à la cafétéria. Denis Monière se rappelle les discussions animées. «C'était un excellent prof, dommage qu'il soit parti en politique». C'est au sortir de la conférence de Montréal sur les changements climatiques, Guilbault a contribué à

faire évoluer l'image de Dion en soulignant à plusieurs reprises sa maîtrise à titre de président de cette rencontre internationale. Concernant les rapports entre le fils et le père Dion, Denis Monière rejette évidemment la métaphore du «parricide». «N'allons pas dans les grands mots!» Toutefois, ajoute le professeur (expert d'un des amis marquaques de Léon Dion, André Laurendeau), «des deux sont aux antipodes du fédéralisme». C'est au sortir de Meech, en 1990, que Stéphane Dion devient fédéraliste, contrairement à de nombreux Québécois. À l'époque, il revenait d'une année sabbatique à Washington, où il avait «enfin appris l'anglais», comme le raconte un ancien collègue, et où il avait couché sur papier sa thèse selon laquelle le Canada était la fédération la «plus décentralisée» du monde.

«Mon interprétation, dit Denis Monière à propos de la position fédéraliste de Dion fils, c'est qu'il a riagi à une stratégie proposée par son père et adoptée alors par Robert Bourassa, où le du «couteau sous la gorge», cette idée selon laquelle il faut menacer le Canada anglais avec la souveraineté pour qu'il fasse des concessions constitutionnelles au Québec. Au dire de Monière, Dion fils croit que les Québécois sont tellement ambivalents qu'ils n'auront jamais le cran de se séparer. Autrement dit, pourquoi le Canada leur ferait-il des concessions? Ce dernier doit opter pour le «pari de la franchise» afin d'obliger les nationalistes autonomes et adhésion pleine à la fédération. «En somme, il veut empêcher les Québécois de devenir des Léon Dion!», dit Monière. En cela, il appliquerait la théorie des

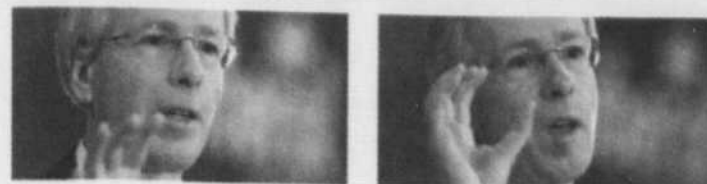
jeux, une approche mathématique des problèmes de stratégie chère à un autre de ses professeurs de Laval, Jean-Pierre Derriennic. Celle-ci enseigne grosso modo que «celui qui gagne est celui qui prend la position la plus radicale», résume Monière en ajoutant, un brin cynique, «pour l'instant, ça fonctionne».

### Nationalisme et libéralisme

Un des auteurs qui ont le plus marqué Stéphane Dion est Alexis de Tocqueville. Entre autres parce qu'il lui a peut-être permis de sortir d'une des impasses dans lesquelles son père s'est emporté: la tension entre le nationalisme et le libéralisme. Tension, en fait, entre le particulier et l'universel. C'est ce que suggère le philosophe Georges Leroux, dans un texte récent (revue Cité, n° 23).

«Léon Dion est resté prisonnier de son tourment», soutient le politologue Guy Laforest, puisqu'il a été incapable de définir une réelle synthèse entre ces deux pôles. «Stéphane croit s'être affranchi de cette souffrance», entre autres en défendant les lois linguistiques (ici, comme son père, il défend fermement la protection linguistique particulière pour le Québec) dans un Canada uni, explique Laforest. Mais, selon ce dernier, lorsqu'on lit Dion fils, on trouve des «notes grises, des tensions non résolues, comme chez son père». Et certaines d'entre elles le placent «sur une ligne de collision avec le courant Trudeau radical qui le soutient actuellement». Autrement dit, les tourments de Léon pourraient bien, tôt ou tard, rattraper Stéphane.

Le Devoir



Léon Dion avait dit à son fils Stéphane, avec un certain humour, que les politiciens allaient toujours voir en lui un universitaire et que les universitaires allaient toujours voir en lui un politicien.



# La définition de la clarté viendra seulement après un éventuel OUI

## «La tradition canadienne est d'évaluer le résultat en toute bonne foi», dit Stéphane Dion

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Stéphane Dion ne croit pas qu'André Boisclair devienne un jour premier ministre du Québec, mais admettant un référendum sur la séparation de la province, le père de la Loi sur la clarté n'indiquera pas d'avance un seuil d'appui nécessaire pour que le Canada reconnaisse le résultat. À son avis, cela irait à l'encontre de la «tradition canadienne».

Au cours d'une entrevue accordée au Devoir hier à ses bureaux du Parlement, le nouveau chef du Parti libéral du Canada a précisé comment la Loi sur la clarté, adoptée à l'époque où il était ministre des Affaires intergouvernementales, s'appliquerait. Cette loi précise que le Canada devra négocier une sécession advenant une «réponse claire» à une «question claire», mais comment définit-il la clarté aujourd'hui? Ne serait-ce pas une bonne idée de s'inspirer du récent référendum au Monténégro, en Europe de l'Est, où un seuil de réussite de 55 % avait été établi au préalable?

«C'est contre la tradition canadienne», a répondu M. Dion. Les référendums ne se font pas comme cela. Les référendums se font sur évaluation. Il est arrivé que des référendums de 50 % plus une voix n'aient pas été suivis d'effets».

À preuve, M. Dion a cité trois exemples: les deux plébiscites de 1948 sur le statut de Terre-Neuve, celui de 1942 sur la conscription militaire et surtout celui de 1998 sur la prohibition de l'alcool. «Laurier n'a pas voulu le mettre en œuvre», a rappelé M. Dion à propos de ce dernier cas. À l'époque, la fabrication et la vente d'alcool avait été appuyée par une faible majorité de 51,3 % des voix. Le premier ministre libéral de l'époque, Wilfrid Laurier, n'y avait pas donné suite.

Dans le cas de la conscription en 1942, le référendum a été remporté avec 75 % des voix, et l'entra-

ment obligatoire a bel et bien été imposé aux jeunes hommes, mais selon le chef libéral, «M. [Lyon Mackenzie King a tout fait pour ne pas le mettre en œuvre. Quant au référendum de 1948 sur l'adhésion de Terre-Neuve au Canada, M. Dion prétend que ce n'est pas parce qu'il a été majoritaire que le Canada a consenti».

«Le Canada a dit qu'il ne se sentirait pas lié par ce référendum. On a évalué le résultat, et si on a accepté le résultat de 52 %, c'est parce que le statu quo [c'est-à-dire la tutelle britannique] avait été rejeté dans un premier référendum par une majorité très claire [plus de 85 %]. On avait le choix entre deux options radicales soit l'indépendance, toute seule dans l'océan, soit rejoindre la fédération. La tradition canadienne est d'évaluer le résultat en toute bonne foi».

Et que répond M. Dion à ceux qui soupçonnent le camp fédéraliste de ne pas révéler le seuil d'acceptation de l'indépendance pour pouvoir le relever après coup et s'assurer ainsi de la victoire? «Ça suppose que les gens sont de mauvaise foi. [...] Je ne crois pas que les gens soient de mauvaise foi».

«C'est contre la tradition canadienne», a répondu M. Dion. Les référendums ne se font pas comme cela. Les référendums se font sur évaluation. Il est arrivé que des référendums de 50 % plus une voix n'aient pas été suivis d'effets».

«C'est contre la tradition canadienne», a répondu M. Dion. Les référendums ne se font pas comme cela. Les référendums se font sur évaluation. Il est arrivé que des référendums de 50 % plus une voix n'aient pas été suivis d'effets».

«C'est contre la tradition canadienne», a répondu M. Dion. Les référendums ne se font pas comme cela. Les référendums se font sur évaluation. Il est arrivé que des référendums de 50 % plus une voix n'aient pas été suivis d'effets».

Dans le cas de la conscription en 1942, le référendum a été remporté avec 75 % des voix, et l'entra-

ment obligatoire a bel et bien été imposé aux jeunes hommes, mais selon le chef libéral, «M. [Lyon Mackenzie King a tout fait pour ne pas le mettre en œuvre. Quant au référendum de 1948 sur l'adhésion de Terre-Neuve au Canada, M. Dion prétend que ce n'est pas parce qu'il a été majoritaire que le Canada a consenti».

«Le Canada a dit qu'il ne se sentirait pas lié par ce référendum. On a évalué le résultat, et si on a accepté le résultat de 52 %, c'est parce que le statu quo [c'est-à-dire la tutelle britannique] avait été rejeté dans un premier référendum par une majorité très claire [plus de 85 %]. On avait le choix entre deux options radicales soit l'indépendance, toute seule dans l'océan, soit rejoindre la fédération. La tradition canadienne est d'évaluer le résultat en toute bonne foi».

Et que répond M. Dion à ceux qui soupçonnent le camp fédéraliste de ne pas révéler le seuil d'acceptation de l'indépendance pour pouvoir le relever après coup et s'assurer ainsi de la victoire? «Ça suppose que les gens sont de mauvaise foi. [...] Je ne crois pas que les gens soient de mauvaise foi».

«C'est contre la tradition canadienne», a répondu M. Dion. Les référendums ne se font pas comme cela. Les référendums se font sur évaluation. Il est arrivé que des référendums de 50 % plus une voix n'aient pas été suivis d'effets».

«C'est contre la tradition canadienne», a répondu M. Dion. Les référendums ne se font pas comme cela. Les référendums se font sur évaluation. Il est arrivé que des référendums de 50 % plus une voix n'aient pas été suivis d'effets».

«C'est contre la tradition canadienne», a répondu M. Dion. Les référendums ne se font pas comme cela. Les référendums se font sur évaluation. Il est arrivé que des référendums de 50 % plus une voix n'aient pas été suivis d'effets».

Dans le cas de la conscription en 1942, le référendum a été remporté avec 75 % des voix, et l'entra-

ment obligatoire a bel et bien été imposé aux jeunes hommes, mais selon le chef libéral, «M. [Lyon Mackenzie King a tout fait pour ne pas le mettre en œuvre. Quant au référendum de 1948 sur l'adhésion de Terre-Neuve au Canada, M. Dion prétend que ce n'est pas parce qu'il a été majoritaire que le Canada a consenti».

«Le Canada a dit qu'il ne se sentirait pas lié par ce référendum. On a évalué le résultat, et si on a accepté le résultat de 52 %, c'est parce que le statu quo [c'est-à-dire la tutelle britannique] avait été rejeté dans un premier référendum par une majorité très claire [plus de 85 %]. On avait le choix entre deux options radicales soit l'indépendance, toute seule dans l'océan, soit rejoindre la fédération. La tradition canadienne est d'évaluer le résultat en toute bonne foi».

Et que répond M. Dion à ceux qui soupçonnent le camp fédéraliste de ne pas révéler le seuil d'acceptation de l'indépendance pour pouvoir le relever après coup et s'assurer ainsi de la victoire? «Ça suppose que les gens sont de mauvaise foi. [...] Je ne crois pas que les gens soient de mauvaise foi».

«C'est contre la tradition canadienne», a répondu M. Dion. Les référendums ne se font pas comme cela. Les référendums se font sur évaluation. Il est arrivé que des référendums de 50 % plus une voix n'aient pas été suivis d'effets».

«C'est contre la tradition canadienne», a répondu M. Dion. Les référendums ne se font pas comme cela. Les référendums se font sur évaluation. Il est arrivé que des référendums de 50 % plus une voix n'aient pas été suivis d'effets».

«C'est contre la tradition canadienne», a répondu M. Dion. Les référendums ne se font pas comme cela. Les référendums se font sur évaluation. Il est arrivé que des référendums de 50 % plus une voix n'aient pas été suivis d'effets».

Dans le cas de la conscription en 1942, le référendum a été remporté avec 75 % des voix, et l'entra-

■ THIERRY MUGLER  
■ FRANCESCO SMALTO  
■ REPORTER  
■ TOMBOLINI  
■ SAN REMO  
■ TORRAS  
■ KENNETH COLE  
■ ETC.

SHIRT PASSION  
SANDRO  
VERTIGO  
GUI & CO  
QUI  
TOMBOLINI  
GLORIA GAUDETTE  
PATRICK GÉRARD  
ETC.

Pour Elle  
277, av. Laurier O.  
514-270-6154  
Centre de Commerce Mondial  
413, St-Jacques O.  
514-844-9125

Pour Lui  
Centre de Commerce Mondial  
383, St-Jacques O.  
514-281-7999  
5107, av. du Parc (angle Laurier)  
514-277-7558

2006 07 08 09 10 11

CONTINUEZ LA BELLE VIE

LE DEVOIR

ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC

VOS ÉCONOMIES GARANTIES À 100%

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

Les vrais bijoux pour les vraies femmes

KAUFMANN de SUISSE

JOAILLIERS ET GEMOLOGUES DEPUIS 1954

MONTREAL 2195 Crescent St. 514 848-0595  
NEW YORK, NY 785 Madison Ave. 212 249-5700  
PALM BEACH, FL 210 Worth Avenue 561 832-4918

www.kaufmanndesuisse.ca

SOLDE AVANT NOËL DÈS AUJOURD'HUI 25% À 50% sur marchandise sélectionnée

OGILVY

SAINTE-CATHERINE OUEST ET DE LA MONTAGNE 514.842.7711 OGILVYCANADA.COM

## LES ACTUALITÉS

## La démission de Zaccardelli ne suffit pas, selon Maher Arar

Kamloops, C.B. — Maher Arar ne croit pas que justice ait été rendue avec le départ du commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, Giuliano Zaccardelli.

En conférence téléphonique hier, M. Arar a réclamé la tenue d'une enquête indépendante sur les fuites dans les médias qui l'ont lié au terrorisme, avant son expulsion en Syrie, où il a été torturé jusqu'à ce qu'il admette des liens pourtant inexistantes avec des mouvements terroristes.

M. Arar avait été appréhendé en 2002 par les autorités américaines, sur la base de fausses informations transmises à son sujet par la GRC.

L'avocat de M. Arar a souligné au passage, hier, que le commissaire Zaccardelli avait remis sa démission, non pas pour les gestes commis à l'endroit de son client, mais bien en raison des incohérences de son témoignage devant un comité des Communes.

Maher Arar demande aussi au premier ministre Stephen Harper de rendre publiques les portions du rapport de la commission O'Connor qui ont été censurées pour des raisons de sécurité nationale.

Le juge Dennis O'Connor lui-même avait recommandé la publication intégrale de son rapport d'enquête sur cette affaire. Il fait valoir, d'une part, que le public a le droit de connaître le fond de l'histoire et, d'autre part, que toutes les personnes impliquées doivent être placées devant leur responsabilité.

«Le public a le droit de connaître toute la vérité», a-t-il déclaré. «La responsabilité n'est pas l'affaire d'une seule personne, d'une seule agence ou d'un seul ministère du gouvernement.»

La commission O'Connor avait aussi conclu que des gens au gouvernement fédéral ont fourni aux médias des informations erronées pour salir la réputation de M. Arar

afin de protéger leur. M. Arar demande que soient rendus publics les noms de ces personnes, puisqu'il dit craindre qu'elles ne fassent subir à d'autres citoyens innocents les mêmes injustices que celles dont il a été victime.

«Ces fuites ont eu un effet dévastateur sur ma santé psychologique, mentale et financière», a-t-il expliqué. «Nous ne savons toujours pas qui sont ces responsables et je crains qu'ils ne détruisent d'autres vies s'ils ne sont pas tenus responsables de ce qu'ils ont fait.»

M. Arar réclame également d'Ottawa qu'il fasse pression sur les États-Unis pour que son nom soit retiré de la liste de surveillance de terroristes présumés.

Maher Arar estime de plus que des excuses du premier ministre Stephen Harper seraient la moindre des choses. Il souligne que sa vie a été détruite, tout comme celle de sa famille, et qu'il ne pourra jamais retrouver la quiétude de son existence passée.

Son avocat, M. Julian Falconer, estime que Maher Arar et sa famille ont été victimes d'un carnage en raison des gestes commis à son endroit. Il note que Maher Arar ne peut se rendre dans 70 pays, ce qui l'empêche notamment d'aller en pèlerinage à La Mecque, qu'un de ses frères a perdu son entreprise de camionnage en raison de l'atteinte à la réputation de la famille et que les parents de M. Arar ont «terriblement vieilli» au cours des quatre dernières années. M. Falconer estime qu'il est «absolument essentiel» que les responsables de ce fiasco soient identifiés.

Les deux hommes croient aussi qu'on ne peut laisser à des agences gouvernementales comme la GRC le soin d'enquêter sur leurs propres agissements.

Presse canadienne



Maher Arar

Le Conseil interculturel de Montréal a dévoilé hier un avis sur le profilage racial qui suggère un train de mesures à l'intention de la Ville, du Service de police et de la Société de transport de Montréal pour mieux prévenir la discrimination envers de jeunes membres de minorités visibles. Le SPVM compte d'ailleurs présenter un plan d'action en matière de profilage racial début 2007.

CLAIRANDRÉE CAUCHY

À la sortie de la polyvalente Georges-Vanier de Montréal, plusieurs jeunes d'origine haïtienne ont leur petite histoire à raconter sur les relations avec les policiers. «Ils vont carter des gens comme nous. Si on joue au basketball le soir, on se fait demander ce qu'on fait là, on se fait dire de dégager», confie un jeune de 15 ans, qui préfère ne pas s'identifier.

Son ami renchérit: «L'autre jour, des policiers m'ont arrêté alors que je courais vers la station de métro pour attraper le dernier train. Il y avait plein d'autres personnes qui passaient, les policiers ne faisaient rien.»

Un autre jeune, coiffé d'un bandana, explique qu'on lui a demandé au moins quatre fois de s'identifier le mois dernier afin de déterminer s'il appartenait à un gang de rue, alors qu'il marchait dans la rue. «Cela ne m'a jamais rendu nerveux, je sais que je n'ai pas de dossier», explique David, âgé de 17 ans. Reconnaisant que certains Noirs sont «méchants», il déplore cependant que les policiers «mettent tout le monde dans le même panier».

Même si ce petit vox pop n'a

Avis du Conseil interculturel de Montréal

## Le profilage racial n'est pas institutionnalisé

Mais plusieurs jeunes se plaignent d'être interpellés injustement



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

rien de scientifique, il montre néanmoins un certain malaise chez des jeunes de minorités visibles. Il est cependant difficile de mesurer l'étendue du profilage racial, un concept somme toute assez récent. Depuis 2003; la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a reçu une cinquantaine de plaintes pour ce motif. On ne tenait pas un décompte de ces plaintes auparavant.

Au terme d'une recherche de 18 mois, le Conseil interculturel de Montréal (CIM) conclut cependant que cette problématique n'est pas «institutionnalisée». «S'il y a une personne qui se sent inquiète à cause de la couleur de sa peau, de sa religion ou de sa façon de s'habiller, c'est inacceptable. Cela ébranle le sentiment d'appartenance à la ville», fait valoir le président du CIM, Frantz Benjamin. Il note que les Noirs, les Latins et les Philippins sont particulièrement touchés par le profilage racial.

Le CIM recommande notamment de mieux former les policiers, le personnel du métro ainsi que les employés qui interagissent avec le public à la Ville de Montréal. On souhaite également que Montréal crée un programme

de soutien aux victimes de profilage racial et que les pouvoirs de l'ombudsman soient étendus pour traiter de tels cas.

Montréal devrait également revoir, selon le CIM, sa réglementation sur les incivilités (comme le fait de cracher par terre), parfois invoqué pour interpellier les jeunes des minorités visibles.

### Accueil positif

Le responsable des relations interculturelles à la Ville de Montréal, Marcel Tremblay, a accueilli positivement le rapport et créé un comité de suivi où siègeront la Ville, la STM et le SPVM pour évaluer les 22 recommandations de ce rapport. Il a souligné que la Ville et les différentes autorités font déjà des efforts pour prévenir le phénomène. Il existe notamment des comités de vigie dans les postes de police. «On essaie d'engager le plus de gens issus des communautés culturelles pour qu'ils se côtoient dans le quotidien. Ça change les perceptions», a noté M. Tremblay, soulignant que 12 % du corps policier appartient à des minorités ethniques à l'heure actuelle.

Le conseiller croit cependant qu'un effort supplémentaire pourrait être fait pour mieux former

les jeunes policiers provenant de l'extérieur de Montréal. «Ils sont confrontés à des situations qu'ils ne sont pas habitués de vivre», a noté M. Tremblay.

Du côté du SPVM, on s'attelle précisément à ficeler un plan d'action sur le profilage racial, qui devrait être rendu public au début de l'année prochaine. On y traitera notamment de la prévention, des procédures pour détecter les policiers qui adoptent de telles attitudes et des mesures de formation qui leur seraient proposées. «Ce n'est pas nécessairement pour punir les policiers mais pour s'assurer que l'intervention est adéquate», a précisé le directeur adjoint Yves Charette.

«On travaille dans un milieu multiculturel. Les policiers ont à intervenir avec toutes les ethnies. Cela ne doit pas influencer leur travail. Lorsqu'un policier intervient, c'est parce qu'il y a une situation qui le nécessite», a fait valoir M. Charette, qui se réjouit de l'affirmation du CIM selon laquelle il ne s'agit pas d'une problématique institutionnalisée.

### Rester sur sa faim

Le Comité de recherche-action sur les relations raciales, qui avait demandé au Conseil interculturel de Montréal de se pencher sur la question, reste quant à lui quelque peu sur sa faim à la lecture des recommandations. Le directeur, Fo Niemi, note entre autres que le rapport ne traite pas de l'importance de colliger des données fiables pour mesurer le phénomène. «C'est la première chose qu'ils auraient dû recommander.»

M. Niemi est convaincu que le phénomène s'est accru à Montréal ces dernières années. La lutte contre les gangs de rue et l'accent mis par la police dans la lutte contre les incivilités ouvrent selon lui la voie à des interpellations abusives des personnes appartenant à des minorités visibles.

Le Devoir

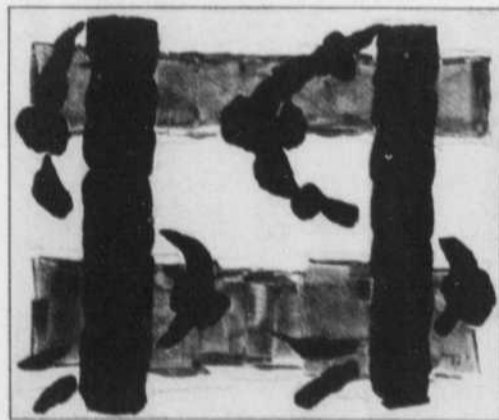


IEGOR  
AUCTION HOUSE

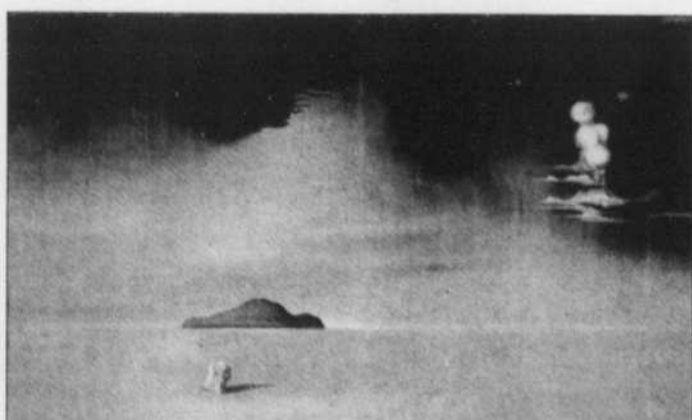
VENTE AUX ENCHÈRES  
MARDI 12 DÉCEMBRE 2006 À 19 HEURES 30

EXPOSITION

Du jeudi 8 au mardi 12 décembre, de midi à 17h au 872 rue du Couvent



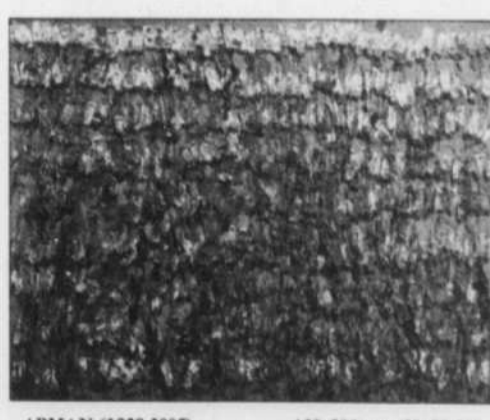
BORDUAS, Paul-Émile (1905-1960)  
81x100cm - 32x39.25"



DALÍ, Salvador (1904-1989) 1945 5,48 x 8,84 m - 216x348"



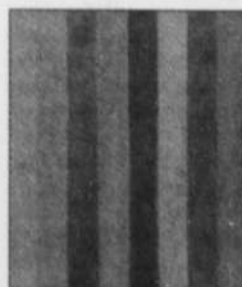
SCHERMAN, Tony (1950-)



ARMAN (1928-2005) 150x200 cm - 59x78,75"



LEMIEUX, Jean-Paul (1904-1990)



MOLINARI, Guido RCA (1933-2004)



KLINE, Franz (1910-1962) 1952 106x353cm - 41.75x139"



MITCHELL, Joan (1925-1992) 6 Pastels



LEGER, Fernand (1881-1955) Céramique



TAURELLE, Bernard (1931-) 40 tableaux



NELIGAN, Émile (1879-1941) Rare et important manuscrit de 376 pages



EPKO, Epko Willering dit (1928-) 50 tableaux



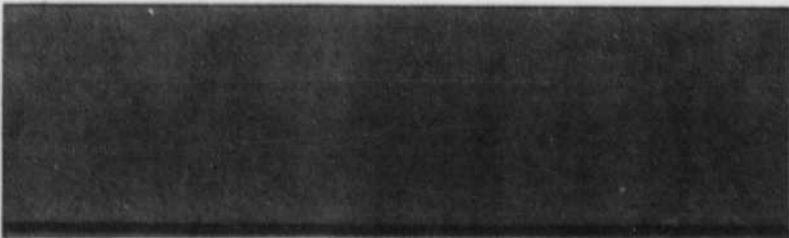
KLEIN, Yves (1928-1962) 39.5x49.25x2.75"



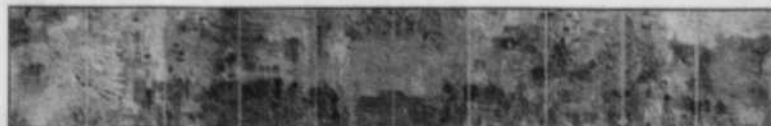
Vente aux Enchères  
Sous l'autorité de la SAQ  
À partir de 18h30  
Grands vins millésimés



CHADWICK, Lynn (1914-2003) Unique H: 45cm - 17.75"



NOLAND, Kenneth (1924) 1970 106x353cm - 41.75x139"



DUFY, Raoul (1877-1953) "La Fée Électrique" Ensemble de 10 lithographies couleurs

Liste complète et  
toutes les photos sur  
iegor.net

## LES ACTUALITÉS

### Oublions le Darfour!



Gil Courtemanche

Depuis quelques mois, les manifestations se multiplient dans le monde pour réclamer une intervention armée afin de mettre fin aux massacres qui se déroulent au Darfour depuis plus de trois ans. Mais il n'est pas près d'arriver, le jour où des troupes de l'ONU débarqueront dans cette région ravagée. En fait, il s'éloigne de plus en plus. Mardi dernier, les Nations unies ont évacué la majeure partie de leur personnel (134 personnes) de la principale ville de la province soudanaise El Fasher. La communauté internationale n'entre pas au Darfour, elle en sort. Et il faut maintenant se demander si nous ne sommes pas condamnés à reléguer cette région dans la colonne des pertes de l'histoire. Il semble que oui.

Depuis 2003, des milices financées et armées par le gouvernement soudanais, les djandjaouids, terrorisent les populations noires de la région. Génocide ou nettoyage ethnique, on peut toujours discuter, mais les intentions du leader de ces milices sont claires. Dans un mémo, il parlait de «changer la démographie» de la province soudanaise. Les milices ont fait preuve d'une redoutable efficacité pendant que le monde laissait faire. Entre 200 000 et 400 000 morts, au moins deux millions de personnes déplacées, dont beaucoup au Tchad, qui risque d'être déstabilisé par le conflit.

Au cours de ces trois années, la communauté internationale s'est enfermée dans les gesticulations et les discours creux. Le 31 août dernier, le Conseil de sécurité s'est engagé à déployer une force de 17 000 Casques bleus, sachant fort bien que le gouvernement de Khartoum refuserait l'autorisation requise.

En octobre, le gouvernement soudanais a expulsé le représentant personnel de Kofi Annan, Jan Pronk. L'ONU n'a pas réagi. Washington continue de dénoncer un génocide mais se garde bien d'en tirer les conclusions logiques: l'obligation de l'intervention, comme le veut la charte de l'ONU.

En fait, tous les protagonistes savent qu'il est trop tard, mais ils ne le disent pas. Les experts militaires sont unanimes: pour que l'intervention soit efficace et puisse servir à prendre le contrôle de cette région six fois plus vaste que la France, il faudrait environ 200 000 soldats. Les capacités militaires des Etats-Unis et du Royaume-Uni étant lourdement taxées par la guerre en Irak, il est évident que le déploiement d'une telle force relève de la pensée magique.

Pourquoi alors ne pas isoler diplomatiquement et économiquement le Soudan, entre autres par de sévères sanctions? On n'évoque plus les sanctions économiques depuis 2004. La Chine avait alors op-

posé son veto. Il faut dire que le gouvernement d'Omar el-Béchir peut compter sur de puissants amis: la Russie, qui a signé avec le Soudan un accord de coopération militaire et qui fournit des Mig 29, mais aussi et surtout la Chine. Le dragon chinois est le principal fournisseur d'armes de Khartoum, mais c'est surtout son insatiable soif de pétrole qui conditionne la politique chinoise à l'égard du Soudan. La Chine importe 5 % du pétrole qu'elle consomme du Soudan, et cette proportion est en pleine croissance. Depuis le début des années 90, elle y a investi plus de dix milliards de dollars dans les infrastructures liées à la production pétrolière. Et finalement, on compte au Soudan près de 10 000 travailleurs chinois dont une bonne partie est constituée de militaires chargés de la protection des intérêts chinois. Les dés sont de toute évidence pipés.

Ce qu'il est encore temps d'éviter cependant, c'est la régionalisation du conflit, et le temps presse. Déjà, le Tchad et la République centrafricaine, Etats limitrophes du Soudan, sont fragilisés par la situation au Darfour. Les incursions des milices et des troupes soudanaises se multiplient dans ces deux pays. Le Soudan encourage des mouvements de rébellion au Tchad, qui a une longue histoire de conflits internes.

Le danger d'embrasement régional est aussi nourri par des tendances lourdes et historiques. Dans les années 70, le colonel Kadhafi avait développé une théorie de la suprématie arabe qui justifierait la création d'un croissant arabe dans la région. Le Tchad fut déchiré par la guerre civile largement fomentée par le mégalomane libyen. La direction des djandjaouids est fortement influencée par cette pensée. Dans leurs incursions au Tchad et en République centrafricaine, ils s'allient à des tribus arabes locales pour attaquer les villages peuplés de Noirs. Ils visent aussi les non-musulmans. En fait, dans une bonne partie de ces deux pays, la composition démographique est presque identique à celle du Darfour, et c'est cet équilibre qu'on tente de rompre.

Autre tendance lourde qui alimente les risques de conflit généralisé dans la région: la désertification et l'expansion du Sahel. Les éleveurs arabes de chameaux, de plus en plus privés de pâturages, poussent de plus en plus vers le Sud, où ils entrent en compétition pour les terres avec les fermiers et les éleveurs sédentaires locaux. Les milices soudanaises accompagnent et profitent de ces incursions motivées par la nécessité économique.

La communauté internationale, comme c'est trop souvent le cas, a attendu pour réagir à la situation au Darfour, attendu jusqu'à ce que la situation soit tellement désespérée qu'elle est maintenant obligée de reconnaître qu'elle ne peut presque plus rien. Dans la sous-région, il n'est pas encore trop tard. Oui, malheureusement, il faut oublier le Darfour, mais il est encore possible d'empêcher que notre insouciance passée entraîne la déstabilisation de deux autres pays.

Collaborateur du Devoir

## Solde Avant-Noël

Jusqu'à

**33%**

de rabais


Sur une sélection de complets, vestons sport, chemises et pantalons habillés ou sport, vêtements de nuit, chandails, paletots et parkas d'hiver, gants et chaussures



**OGILVY**  
monsieur

ESPACE HOMME AU 4<sup>e</sup>

Ste-Catherine O. et de la Montagne  
Tél.: 514.845.4742  
ogilvycanada.com



VACANCES **sunwing** VACATIONS  
www.sunwing.ca

Voyagez mieux ...  
vers la Riviera Maya !

<p><b>RIVIERA MAYA</b> 1 sem. • Tout compris Viva Wyndham Maya Chambre supérieure 26 janvier 2007 <b>1899\$</b></p>	<p><b>RIVIERA MAYA</b> 1 sem. • Tout compris Gran Bahia Principe Tulum Chambre 2 février 2007 <b>1907\$</b></p>
<p><b>RIVIERA MAYA</b> 1 sem. • Tout compris Catalonia Playa Maroma Chambre 23 février 2007 <b>2069\$</b></p>	<p><b>RIVIERA MAYA</b> 1 sem. • Tout compris Barcelo Maya Beach Resort Chambre 2 février 2007 <b>2147\$</b></p>



**MEXICO**  
LE MEXIQUE, AU DELÀ DE VOTRE IMAGINATION

**RIVIERA MAYA**

Contactez votre agence de voyages pour vos Vacances Sunwing !

Départs de Montréal. Prix par personne en occupation double incluant taxes et frais relatifs au transport. Les prix annoncés sont en vigueur au moment de l'impression et sont valables pour les nouvelles réservations seulement. Offres d'une durée limitée. Les prix n'incluent pas la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages de 3,50 \$ par tranche de 1 000 \$ de services achetés. Disponibilité limitée. Prix sujets à changement en tout temps sans préavis. Titulaire d'un permis du Québec. 06/12/2006.

## LE MONDE

Affaire Litvinenko

## Un «consultant» russe craint d'être assassiné à son tour

AGATHE DUPARC

L'affaire Litvinenko a-t-elle des ramifications en France? Scotland Yard, qui enquête en Russie, pourrait bientôt s'intéresser à un autre protagoniste: Evgueni Limarev, citoyen russe installé depuis 2000 à Cluses, en Haute-Savoie. Joint par Le Monde, cet homme de 41 ans, issu du sérail des services secrets soviétiques, affirme aujourd'hui craindre que «les commanditaires de l'empoisonnement au polonium 210 d'Alexandre Litvinenko» ne le rattrapent.

Dans cette tortueuse histoire, il dit avoir joué le rôle de «consultant» en amont. Grâce aux contacts qu'il a au sein du FSB (ex-KGB), c'est lui qui fournissait en «consultations confidentielles et payantes» l'italien Mario Scaramella. Le 1<sup>er</sup> novembre, M. Scaramella a remis à M. Litvinenko, à Londres, certaines informations obtenues par ce canal: entre autres une note sur les intentions de certains cercles du FSB de liquider l'oligarque Boris Berezovski et sa garde rapprochée. Quelques heures après, M. Litvinenko, qui en fait partie, tombait gravement malade.

«Je ne suis pas l'auteur de cette note», plaide M. Limarev, qui dit avoir été trahi par l'énigmatique M. Scaramella, officiellement «expert en sécurité nucléaire» mais, en fait, soupçonné d'avoir trempé dans

plusieurs trafics. «Craignant pour sa vie et sa réputation, Mario m'a balancé. Je ne suis qu'un intermédiaire. En Russie, mes sources sont horribles et en danger», ajoute-t-il.

Evgueni Limarev évoque «des menaces» qui pèsent sur lui. Fin novembre, alors qu'il voyageait en Italie, il a été victime d'un étrange vol. Puis, de retour en France, il a constaté que la serrure de sa maison avait été forcée et que «des gens» rôdaient autour de sa villa. Des plaintes ont été déposées auprès des polices italienne et française.

## «Prêt à collaborer»

Connait-il les meurtriers d'Alexandre Litvinenko? Les informations transmises par son intermédiaire à Mario Scaramella désignent comme possible commanditaire l'organisation de vétérans du KGB «Dignité et honneur» et son président Valentin Velitchko. «Je n'ai aucune certitude», répond-il, se disant «prêt à collaborer avec les services de sécurité en France, en Italie et en Grande-Bretagne».

Désinformation? Paranoïa? Le parcours d'Evgueni Limarev a de quoi intriguer. Le Russe, qui se fait aussi appeler Limanov ou Kholodov, a eu plusieurs vies. Fils d'un haut gradé du KGB, il enseigne à la fin des années 1980

dans un établissement secret qui forme l'élite des espions envoyés à l'étranger, puis se lance dans le commerce de sucre.

En 1999, on retrouve sa trace à Genève. Il est alors secrétaire général de l'Organisation pour le développement durable de l'Europe (ODDE). Puis, devenu consultant sur les questions de sécurité, il s'installe en Haute-Savoie. En 2002, il propose son «aide» à la branche suisse de Médecins sans frontières (MSF), qui cherche alors à faire libérer Arjan Erkel, un collaborateur enlevé au Daghestan. Sans succès, puisque c'est le fameux Valentin Velitchko, de Dignité et honneur, qui jouera les intermédiaires dans cette sombre affaire.

Dès cette époque, de nombreuses sources le désignent comme appartenant à la nébuleuse de Boris Berezovski, ce dont il s'est toujours mollement défendu. Plusieurs proches de l'oligarque déchu sont en contact régulier avec lui. Au printemps dernier, Alexandre Litvinenko lui avait ainsi téléphoné, disant être en possession d'«informations sensationnelles». Lesquelles s'avèrent finalement «décevantes», se souvient le Russe.

Le Monde

Evgueni  
Limarev,  
alias  
Limanov, a  
eu plusieurs  
vies

SOMALIE

## Les islamistes attaquent les forces gouvernementales

MUSTAFA HAJI  
ABDINUR

Mogadiscio — De violents combats ont éclaté hier entre forces loyales au gouvernement de transition somalien et miliciens islamistes au sud de Baïdo, siège des institutions de transition somaliennes, que les tribunaux islamiques ont annoncé vouloir attaquer.

Le gouvernement et les islamistes ont indiqué que les combats, incluant des échanges d'artillerie, ont débuté à la mi-journée autour de la ville de Dinsoor, à 110 kilomètres au sud de Baïdo (250 kilomètres au nord-ouest de Mogadiscio). Les deux camps ont revendiqué la victoire et se sont rejoints sur la responsabilité du déclenchement des combats.

«Nous les avons battus et nous n'allons pas arrêter notre combat. Nous allons attaquer et leur prendre Baïdo», a affirmé à Mogadiscio le porte-parole du Conseil suprême islamique de Somalie (SICS), Abdurahim Ali Muddey, selon qui des troupes éthiopiennes étaient engagées aux côtés des forces gouvernementales.

«C'était une agression contre les tribunaux islamiques. Nous avons été attaqués et nous n'allons pas cesser d'attaquer les bases ennemies, où qu'elles se trouvent dans le pays, y compris à Baïdo», a-t-il ajouté, indiquant qu'un «petit nombre» de miliciens islamistes avaient été tués. Selon lui, les islamistes ont progressé jusqu'à 80 kilomètres au sud de Baïdo.

À Baïdo, le vice-ministre de la Défense, Salat Ali Jelle, a accusé «les islamistes d'avoir attaqué nos forces dans des bases arrière près de Dinsoor. Nous avons combattu mais ils ont beaucoup souffert aujourd'hui», a-t-il affirmé à la presse,



Manifestation contre le déploiement prévu d'une force des Nations unies en Somalie.

ajoutant: «Nous les avons totalement défaits.» Plus tôt dans la journée, le chef de l'exécutif du SICS, cheikh Sharif Sheik Ahmed, avait affirmé devant 5000 manifestants à Mogadiscio que des troupes éthiopiennes étaient engagées aux côtés des forces loyalistes.

Mardi, les forces du gouvernement avaient affirmé avoir repris, après d'intenses combats, la ville de Dinsoor, tombée aux mains des islamistes pendant le week-end. Les islamistes avaient démenti la perte de la ville. Les islamistes accusent l'Éthiopie d'avoir envoyé son armée en Somalie pour défendre le fragile gouvernement de transition et ont appelé à plusieurs reprises au djihad (guerre sainte) contre les Éthiopiens.

Le gouvernement éthiopien dément et reconnaît seulement l'envoi d'instructeurs militaires pour former les forces gouvernementales, mais il a prévenu qu'il était prêt à une opération militaire contre les islamistes pour défendre le gouvernement de transition.

D'autres combats entre islamistes et forces progouvernementales ont été signalés hier dans le centre de la Somalie, faisant au moins deux morts, selon les belligérants. Ces combats se sont déroulés dans les alentours de Bandiradley, ville située à 630 kilomètres au nord de la capitale Mogadiscio et à une trentaine de kilomètres de la frontière éthiopienne.

La Somalie est en guerre civile depuis 1991. Les institutions de transition, mises en place en 2004 et soutenues par l'Éthiopie, se montrent incapables de rétablir l'ordre devant la montée en puissance, depuis 2006, des islamistes, qui contrôlent désormais une grande partie du sud et du centre du pays.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a autorisé mercredi la création par les pays africains d'une force de paix en Somalie, à laquelle les islamistes sont farouchement opposés.

Agence France-Presse

## Répression contre la presse en Chine

Pékin — Au moins 31 journalistes sont incarcérés en Chine, ce qui fait de l'Empire du Milieu le pays comptant dans ses geôles le plus grand nombre de représentants de la presse, et ce, pour la huitième année consécutive, selon une étude d'un groupe basé aux États-Unis. Suivent dans ce triste classement Cuba (24 journalistes emprisonnés), l'Érythrée (23) et l'Éthiopie (18).

Près des trois quarts des journalistes détenus en Chine ont été reconnus coupables à la suite de vagues accusations de subversion

ou de révélation de secrets d'État, et plus de la moitié (19) étaient des journalistes travaillant sur Internet, précise le Committee To Protect Journalists (CPJ) dans un communiqué sur son étude annuelle.

Si Pékin encourage l'usage d'Internet dans les secteurs de l'éducation et des affaires, il en contrôle étroitement le contenu, censurant tout ce qu'il juge menaçant pour le Parti communiste. Des blogs sont fréquemment fermés et ceux qui mettent en ligne des articles faisant la promotion de la démocratie à l'occidentale sont généralement

arrêtés et emprisonnés, sous l'accusation de subversion. Dans son étude, le CPJ fait état d'un nombre total de 134 journalistes incarcérés dans 24 pays à travers le monde au 1<sup>er</sup> décembre, soit neuf de plus qu'un an plus tôt. Sur ce total, selon le groupe, on compte 49 cyberjournalistes. Le nombre de journalistes emprisonnés en Chine est passé en 12 mois de 32 à 31, selon les chiffres du CPJ, à la suite de la remise en liberté en septembre de l'auteur et activiste Zhu Yufu.

Associated Press

## Fédération canadienne des sciences humaines

La Fédération canadienne des sciences humaines a le plaisir d'annoncer la nomination de Noreen Golfman, PhD, à titre de présidente de la Fédération et de Jody Clufo, MBA, à titre de directrice générale. Mme Golfman est vice-doyenne des études supérieures et professeure agrégée d'anglais à l'université Memorial de Terre-Neuve. Elle a été présidente de l'Association des professeurs d'anglais des collèges et universités canadiens, directrice fondatrice et présidente du St. John's International Women's Film and Video Festival, vice-présidente de la Société de développement de l'industrie cinématographique de Terre-Neuve-et-Labrador et présidente du conseil des Amis de la radiodiffusion canadienne. Située à Ottawa, Mme Clufo apporte 20 années d'expérience de gestion passées au service d'organismes à but non lucratif à l'exercice de ce nouveau rôle.

La Fédération canadienne des sciences humaines constitue la tranche unique la plus importante du milieu de la recherche au Canada. Elle représente 66 sociétés savantes, 71 universités et collèges et plus de 50 000 chercheurs, praticiens et étudiants diplômés en sciences humaines.



Noreen Golfman, PhD  
Présidente



Jody Clufo, MBA  
Directrice générale



Canadian Federation for the  
Humanities and Social Sciences  
Fédération canadienne  
des sciences humaines

EN BREF

## Centre commercial ciblé

Chicago — Un homme a été inculpé hier à Chicago (Illinois, nord) pour avoir planifié une attaque contre un centre commercial avec des grenades qu'il voulait faire exploser dans des poubelles, a annoncé hier la justice américaine. Derrick Shareef, 22 ans, a été arrêté mercredi par le FBI au moment où il tentait d'acheter quatre grenades et une arme à feu dans le cadre d'un coup monté par le FBI, a précisé le procureur fédéral Patrick Fitzgerald. Ce dernier a relativisé le danger représenté par cet individu et souligné qu'il agissait seul. M. Shareef, qui voulait mener «la guerre sainte contre des civils», prévoyait d'attaquer le centre commercial de CherryVale, à environ 150 kilomètres à l'ouest de Chicago. L'enquêteur avait également l'intention de s'attaquer à des bâtiments publics, dont des tribunaux. Il risque la prison à vie. — AFP

## Risque de gel des pourparlers entre l'UE et la Turquie

Bruxelles — Malgré un geste de dernière minute pour honorer ses obligations commerciales envers Chypre, la Turquie n'a pas réussi à écarter le risque que les dirigeants européens mettent un frein la semaine prochaine à ses négociations

d'adhésion à l'UE. Le premier ministre finlandais Matti Vanhanen, dont le pays préside l'UE, a jugé hier insuffisante l'offre faite par la Turquie d'ouvrir un grand port au trafic chypriote grec. «Ce que la Turquie a dit n'est pas assez et, bien sûr, l'UE va décider comment poursuivre les négociations avec la Turquie», a-t-il déclaré. Il a ajouté que, vu le flou de l'offre turque, les ministres européens des Affaires étrangères discuteraient lundi, comme, d'une éventuelle suspension des négociations avec Ankara sur la base de la recommandation de la Commission européenne du 29 novembre. — AFP

## Violences au Tchad

N'Djamena — Les rebelles tchadiens hostiles au président Idriss Deby Itno ont mené hier une nouvelle opération coup-de-poing dans l'est du Tchad, en attaquant l'armée gouvernementale autour de la ville de Biltine avant de se replier quelques heures plus tard après de violents combats. Conformément à un scénario désormais bien rodé, une colonne de l'Union des forces pour la démocratie et le développement (UFDD) est entrée hier matin dans cette localité, située à 150 km de la frontière du Tchad avec le Soudan, y rencontrant pour seule résistance quelques salves d'obus d'un hélicoptère tchadien, selon des sources rebelles et militaires tchadiennes. — AFP

## Les îles Fidji suspendues

Londres — Les îles Fidji ont été suspendues hier du Commonwealth après le coup d'État militaire survenu en début de semaine dans ce petit archipel du Pacifique Sud. «Le régime militaire de Fidji doit être suspendu immédiatement du Conseil du Commonwealth en attendant la restauration de la démocratie et de l'autorité de la loi dans ce pays», ont annoncé dans un communiqué les ministres des Affaires étrangères de neuf pays membres du Commonwealth réunis hier à Londres pour discuter de la situation dans l'ancienne colonie britannique. — AFP

## Décès de Jeane Kirkpatrick

Washington — Présentée comme une pionnière du mouvement néoconservateur, Jeane Kirkpatrick, représentante permanente des États-Unis auprès des Nations unies sous la présidence de Ronald Reagan, est décédée jeudi à 80 ans, a annoncé hier l'Institut américain de l'entreprise (AEI), dont elle était membre. Elle fut au début du mandat de Reagan la seule femme et la seule démocrate de l'entourage proche du président. Farouchement anticommuniste, elle ne devint républicaine qu'en 1985. — Reuters

ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC  
HONNEUR AU PEUPLE DU QUÉBEC

En tant qu'institution honorifique la plus prestigieuse du gouvernement du Québec, l'Ordre national du Québec regroupe des hommes et des femmes exceptionnels qui sont la fierté du peuple québécois.

Le Conseil de l'Ordre évalue et recommande annuellement au premier ministre le nom des candidats et candidates qui seront élevés au rang de grands officiers, d'officiers et de chevaliers.



Le Conseil de l'Ordre de l'année 2006-2007. De gauche à droite: MM. et M<sup>me</sup> Marie-Andrée Bertrand, O.Q.; Claude Castonguay, O.Q.; Marthe Asselin-Vaillancourt, C.O.; Bernard Lamarre, O.Q., vice-président; Bernard Voyer, C.O., président; Denise Cuellet-Grenier, O.Q.; Maryse Lassonde, C.O.; Marc-Adélaïde Tremblay, G.O.Q.; et Solange Fernet-Gervais, C.O.

Québec

# LE MONDE

**Bijouterie Gambard**  
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE  
MONTREAL (514) 866-3876

**ROLEX**  
Vente et service

## Rumsfeld prescrit la «patience»

Washington — Le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, a fait hier ses adieux aux employés du Pentagone en plaidant en faveur de la patience en Irak, affirmant qu'en retirant maintenant les forces américaines serait une «terrible erreur».

Très largement critiqué pour la politique irakienne des Etats-Unis, Rumsfeld a estimé que le Groupe d'étude sur l'Irak n'avait rien proposé de plus que ce qui avait déjà été envisagé par les dirigeants du Pentagone.



Donald Rumsfeld

gné. La victoire doit être décrochée grâce au peuple irakien, grâce à un processus de réconciliation, un processus politique. Ce sont ces questions diplomatiques, économiques et politiques qui ont besoin d'avancer dans ce pays.

George W. Bush a décidé de se séparer de Rumsfeld après les élections à mi-mandat, début novembre, qui ont privé les républicains de leur majorité au Congrès, pour la première fois depuis 1994. Le successeur de Rumsfeld est Robert Gates, un ancien directeur de la CIA qui sera investi le 18 décembre.

Le Groupe d'étude sur l'Irak, co-dirigé par l'ancien secrétaire d'Etat James Baker, a recommandé cette semaine à l'administration Bush de commencer à retirer les forces américaines affectées à des missions de sécurité et de renforcer les effectifs chargés de la formation de l'armée et de la police irakiennes.

Ce groupe a également recommandé à la Maison-Blanche de lancer une nouvelle initiative diplomatique en faveur de la paix dans toute la région.

Reuters

## Bush consulte tous azimuts

Washington — Le président américain, George W. Bush, consultera tous azimuts sur l'Irak la semaine prochaine avec l'intention d'annoncer avant le 25 décembre les changements à apporter à sa politique, a indiqué la Maison-Blanche hier.

L'objectif, «c'est que le président puisse prononcer un discours avant Noël», a indiqué une porte-parole de la Maison-Blanche, Dana Perino. On saura alors si M. Bush a accepté ou non un changement de cap radical. Un tel changement pourrait passer pour la reconnaissance de l'échec d'une stratégie qu'il a défendue opiniâtement pendant des mois, et pour un abandon des Irakiens à leur sort.

De simples ajustements risquent d'être accueillis avec au moins de l'incompréhension par les Américains et de la colère par la nouvelle majorité démocrate au Congrès.

Avec la perception de plus en plus répandue que l'intervention américaine a provoqué une guerre civile en Irak et que les Etats-Unis ne peuvent remporter cette guerre, la défaite de ses amis républicains

aux élections parlementaires du 7 novembre a forcé M. Bush à renoncer à «maintenir le cap». Il a lui-même affirmé jeudi la nécessité d'une «nouvelle approche».

Quelques jours après avoir reçu de la part de personnalités respectées des recommandations très attendues, M. Bush prendra de lundi à mercredi d'autres avis: ceux de ses secrétaires d'Etat et ministre de la Défense, de leurs collaborateurs, des commandants militaires, de l'ambassadeur américain à Bagdad Zalmay Khalilzad et d'experts extérieurs, a indiqué Mme Perino.

Depuis qu'il s'est résigné à la nécessité d'un changement, M. Bush va d'entretien en entretien. Il a rencontré la semaine passée le premier ministre irakien Nouri al-Maliki, a reçu lundi l'un des plus éminents personnages politiques irakiens, Abdel Aziz Hakim, et mercredi son principal allié, le premier ministre britannique Tony Blair. Hier encore, il a parlé aux responsables parlementaires des deux camps.

Agence France-Press

## Nouvelle controverse après un raid américain en Irak

Bagdad — L'armée américaine se trouve au centre d'une nouvelle controverse en Irak, après la mort de 20 personnes dans un raid qu'elle a mené au nord de Bagdad hier matin, des «terroristes» d'al-Qaïda selon elle, des «femmes et des enfants innocents», selon des témoins irakiens.

Sur le plan politique, la conférence de réconciliation nationale, que le premier ministre Nouri al-Maliki avait promis de tenir en décembre, se déroulera le samedi 16 décembre, selon Jalaleddine al-Saghir, membre influent du Conseil suprême de la révolution islamique en Irak (CSRII), l'un des principaux partis chiites.

Le premier ministre avait promis mardi d'organiser au cours de décembre une conférence réunissant tous les partis et courants irakiens pour tenter de mettre fin aux violences confessionnelles, qui ont fait des milliers de morts ces derniers mois.

En organisant cette conférence, M. Maliki cherche notamment à répondre aux critiques du rapport du Groupe d'étude sur l'Irak, rendu public mercredi, qui préconise notamment de faire pression sur le gouvernement irakien si celui-ci ne fait pas de progrès en matière de réconciliation nationale.

Après la mort de 20 personnes dans un raid au nord de Bagdad hier matin, des correspondants de



Les habitants du village de Taima ont inspecté hier matin les ruines des maisons touchées.

l'AFP se sont rendus dans le village de Taima, à quelque 80 km de la capitale, et ont photographié les débris des deux maisons visées.

Parmi les corps des victimes figuraient ceux de deux enfants et d'un adolescent. Par ailleurs, une liste de victimes fournie par la police locale comptait 17 noms, dont ceux de quatre femmes.

«Chaque fois, les victimes sont des femmes et des enfants innocents et tout ce que les Américains disent au sujet d'al-Qaïda n'est que mensonges», a déclaré sur les lieux le maire d'Ishaqi, la ville la plus

proche de Taima, Amr Alwan.

Le lieutenant-colonel Christopher Garver, porte-parole de l'armée américaine, affirme lui qu'il n'y avait aucun enfant parmi les terroristes tués.

«Les forces de la coalition ont tué 20 terroristes hier matin, lors d'un raid visant al-Qaïda dans la région de Thar Thar», avait annoncé plus tôt l'armée américaine dans un communiqué.

«Des troupes au sol fouillaient des bâtiments quand elles ont été la cible de tirs d'armes lourdes. Les soldats ont riposté, tuant deux terro-

ristes armés», a-t-elle poursuivi.

«Les tirs se poursuivant, les forces de la coalition ont fait appel à un soutien aérien. Dix-huit terroristes armés ont été tués dans la frappe aérienne. Deux [...] étaient des femmes», a ajouté l'armée américaine, précisant que de nombreuses armes ont été découvertes.

Interrogé sur la manière dont l'armée avait déterminé que les femmes étaient des terroristes, le lieutenant-colonel Garver a répondu: «S'il y a une arme entre les mains ou à proximité du corps, c'est un terroriste.»

Par ailleurs, à Bassora (sud), 750 soldats britanniques et 250 soldats danois sont entrés en force dans un quartier où ils ont arrêté cinq chefs de milices «accusés d'enlèvements, de meurtres et d'attaques contre la force multinationale», selon un porte-parole de l'armée britannique.

Un porte-parole du mouvement du chef chiite radical Moqtada al-Sadr à Bassora, Kazem Ali, a menacé d'attaquer les bureaux du gouverneur si les détenus n'étaient pas libérés.

D'autre part, le président de la région autonome du Kurdistan irakien, Massoud Barzani, a rejeté le rapport du Groupe d'études américain qui propose une nouvelle stratégie en Irak, le jugeant «irréaliste et inapproprié».

Agence France-Press

## Des appuis pour l'Assemblée populaire d'Oaxaca

BABETTE STERN

Mexico — Des intellectuels et des défenseurs des droits de l'homme s'apprennent à participer, aux côtés de parlementaires des partis de la gauche mexicaine, à une grande manifestation demain, à Oaxaca, pour soutenir le mouvement de l'Assemblée populaire des peuples d'Oaxaca (APPO).

Le conflit social, qui a secoué la ville coloniale du sud du pays pendant six mois, est terminé. En apparence. La semaine dernière, les dernières barricades ont été levées par les forces fédérales et l'université, dernier bastion de la résistance, a rouvert.

Les graffitis demandant le départ du gouverneur de l'Etat d'Oaxaca, Ulises Ruiz, qui recou-

vraient les murs et les édifices publics, sont effacés. Les membres de l'APPO sont rentrés dans la clandestinité. Mais l'arrestation, mardi, d'un des leaders du mouvement, Flavio Sosa, et de deux de ses frères, trois jours après le début du mandat du nouveau président, Felipe Calderón, fait craindre une période de répression. Certains évoquent même les émeutes de 1968, où plusieurs centaines d'étudiants ont trouvé la mort.

La Ligue mexicaine pour la défense des droits de l'homme a qualifié de «mauvais présage» la détention de Flavio Sosa, arrêté alors qu'il se rendait à une réunion de négociation à Mexico avec les autorités fédérales pour trouver une issue au conflit. Sosa est la figure la plus visible du mouvement bien

qu'il ne soit, dit-il, «qu'un des 200 dirigeants du mouvement». Devant ses juges, il a nié avoir participé à des émeutes, à l'incendie d'autobus et de voitures et des locaux du ministère local de la Justice. Pour lui, ces actes de violence sont «le fait des hommes de main d'Ulises Ruiz, qui ont infiltré le mouvement pour justifier la répression». Il vient de recevoir l'appui du Parti de la révolution démocratique d'Andrés Manuel López Obrador, dont le porte-parole, Fernando Fernandez Noroña, a jugé son arrestation «indigne, abusive et arbitraire».

Flavio Sosa a été transféré dans une prison de haute sécurité. Si le cas de Sosa est le plus emblématique, il n'est que la face visible du traitement infligé aux membres du mouvement depuis six mois.

Plus de 170 personnes ont été arrêtées depuis le début du conflit. On compte des dizaines de disparus et 15 morts violentes, dont le cameraman américain de la chaîne Indimedia Brad Will. Ses meurtriers ont été identifiés. Il s'agit de paramilitaires à la solde de Ruiz. Ils viennent d'être relâchés après une détention de quelques jours.

Pour le peintre Francisco Toledo, qui a créé — avec des intellectuels, des avocats, des ONG et des ecclésiastiques — le Comité «de libération», le gouvernement fédéral et de l'Etat d'Oaxaca «fait un usage sélectif de la justice, car les arrestations ne surviennent que d'un côté».

Libération

A.U. Papier japonais

**Épris du papier?**

www.aupapierjaponais.com  
24 Fairmount Ouest  
Montréal, QC H2T 2M1  
(514) 276-6863

HISTOIRE ET PRESTIGE  
www.projeteeuropa.com

**EUROPA**  
Place D'Armes

Ouvert tous les jours  
de 12h à 17h

CONDOMINIUMS 750 Côte de la Place d'Armes 514.849.8828

Matrice Richard

**Jacques LAMARCHE** †

**MAURICE RICHARD**

Album souvenir

144 pages - 29,40 \$

GUÉRIN, éditeur tête  
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies  
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

Guerres de l'eau, rareté de l'eau, gestion de l'eau.

Presses de l'Université du Québec

**Politiques de l'eau**  
Grands principes et réalités locales

Sous la direction de Alexandre Brun et Frédéric Lasserre

Collection Géographie contemporaine

Cet ouvrage présente chacun des principes sur lesquels reposent les politiques de l'eau, les définit et étudie leur déclinaison à plusieurs échelles en différentes régions du monde. Les auteurs portent ici le débat, non pas sur le bien fondé des politiques de l'eau, mais précisément sur l'intérêt et les limites des principes qui les gouvernent.

49\$

**Eaux et territoires, 2<sup>e</sup> édition**  
Tension, coopérations et géopolitique de l'eau

Frédéric Lasserre et Luc Desroix

Qu'elle soit potable, agricole ou destinée à un usage industriel ou de loisir, l'eau est devenue l'objet de vives convoitises et de houleux débats quant aux modalités de son partage et de sa distribution. À partir de cas issus de plusieurs continents, les auteurs examinent les facteurs liés à l'accessibilité à l'eau ainsi que les principaux enjeux de la répartition, de la distribution et des choix relatifs à l'usage de cette importante ressource.

49\$

**Transferts massifs d'eau**  
Outils de développement ou instruments de pouvoir?

Sous la direction de Frédéric Lasserre

L'eau représente aujourd'hui un enjeu crucial pour toutes les sociétés. La crise actuelle, bien plus qu'une question de rareté, en est une de répartition, de distribution et de choix relatifs à l'usage de cette eau. Doit-on, par le biais de grands barrages, d'immenses aqueducs ou de stations de pompage, prendre l'eau, là où elle est disponible, et la transférer vers les territoires affectés par une rareté croissante ou une demande supérieure à l'offre de la nature?

59\$

Disponible chez votre libraire ou au [www.PUQ.ca](http://www.PUQ.ca)

Québec

**Vous vous sentirez encore plus libre que le jour où vous êtes parti de chez vos parents.**

Nos nouvelles Passes Amériques du Nord illimitées et notre Passe Rapidair<sup>®</sup> illimitée vous offrent une liberté incomparable pour voyager dans plusieurs zones en Amérique du Nord, pour un montant mensuel fixe. Le tout, sans couvre-feu.

Choisissez librement en ligne ou en appelant votre agent de voyages.

**aircanada.com**

Rapidair est une marque déposée d'Air Canada.

# ACTUALITÉS

## FORÊT

SUITE DE LA PAGE 1

aujourd'hui. Pour revenir à une exploitation ajustée au rendement réel de la forêt, le forestier en chef estime qu'il faut réduire de 21,9 % le «calcul de la possibilité forestière» (CPF) dans le plan 2008-13 pour l'ensemble des espèces commerciales et de 23,8 % dans le cas du quator SEPМ en ramenant le niveau de productivité de 29,1 millions de mètres cubes à 22,1 millions de mètres cubes par année.

La commission Coulombe, dont le gouvernement Charest a suivi la recommandation en lui donnant force de loi, avait proposé de réduire le calcul de la possibilité forestière de 20 % pour l'ensemble du Québec, ce qui est très près de la réduction proposée hier par M. Levac, qui porte cette réduction à 23,8 %.

Le «calcul de la possibilité forestière» sert à établir les allocations de coupe dans les différentes régions et pour les différentes espèces. Mais il ne correspond pas aux allocations de bois aux forestiers car les planificateurs se gardent des réserves de bois pour maintenir le niveau de récolte en cas d'épidémies ou de grands feux, par exemple. Concrètement, la réduction de 20 % du CPF avec la loi 94 s'était traduite par une réduction des allocations réelles d'environ 10 à 12 % selon les régions.

L'ancien ministre Guy Chevrette, entre-temps devenu le porte-parole des forestiers, avait attribué à cette baisse du CPF les maux de l'industrie qu'il préside aujourd'hui alors qu'elle devait impérativement, pour des raisons de concurrence, procéder alors à des rationalisations intensives, notamment en raison de la crise du bois d'œuvre et du ralentissement de la construction résidentielle aux États-Unis.

Dans les régions, les prévisions du plan 2000-08 ont atteint à certains endroits des proportions aussi caricaturales que méconues. Ainsi, ce plan prévoyait que les forêts du Bas-Saint-Laurent pouvaient produire chaque année 850 100 mètres cubes de résineux, soit 57,6 % de plus que les 544 300 m<sup>3</sup> déterminés par le forestier en chef. Le retour au réalisme exigera de réduire ce CPF de 36,6 %. Toutes essences confondues, l'évaluation du potentiel forestier global de cette région dépassait de 44,5 % celui que le forestier vient de déterminer.

Pour l'ensemble des espèces commerciales, les dépassements de la productivité réelle dans le plan 2000-08 atteignaient 18,7 % au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 30,4 % dans Chaudière-Appalaches, 10,5 % en Mauricie, 16,9 % dans Lanaudière-Laurentides, 47,3 % en Outaouais, 31 % en Abitibi-Témiscamingue, 47,9 % sur la Côte-Nord, 29,6 % dans le Nord-du-Québec et 19,7 % dans la Gaspésie. Dans cette dernière région, on avait toutefois sous-évalué la récolte possible des bouleaux, en réalité deux fois plus élevée qu'on le prévoyait à l'époque.

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a refait un exercice prévisionnel au cours de la dernière année et a soumis ses prévisions au forestier en chef au début de l'été. Le MRNF est ainsi passé de l'optimisme déclinant des années 1998-99 à un pessimisme encore plus marqué que dans les évaluations du forestier. En effet, le ministère estime que le potentiel forestier québécois global s'établissait à 30,4 millions de mètres cubes par an, ce qui commanderait de le réduire de 29,2 % plutôt que de 21,9 %, comme le propose le forestier.

Le forestier en chef affichait d'ailleurs tellement d'optimisme l'été dernier, une fois ses hypothèses arrêtées pour réaligner le modèle prévisionnel Sylva, qu'il

prévoyait réduire la possibilité forestière de seulement 7 à 9 %, soit beaucoup moins que les 20 % de la commission Coulombe. Des conseillers et même de hauts fonctionnaires du MRNF lui ont transmis le message selon lequel une évaluation trop gonflée d'optimisme pouvait devenir une véritable bombe politique. Les calculs ont alors été refaits pour aboutir finalement plus près de ceux de la commission Coulombe.

Le forestier en chef n'a pas soustrait du CPF les territoires que Québec s'est engagé à transformer en aires protégées. Il s'est contenté de soustraire du CPF uniquement 2 % de la surface des unités d'aménagement forestières, ce qui correspond aux 5,8 % des aires créées dans l'ensemble du Québec. Les écologistes estiment plutôt que le véritable pourcentage ne dépasse pas 3,2 % en raison des droits miniers et forestiers toujours maintenus dans certains aires, un flou que confirme la réticence de Québec à instituer le registre officiel prévu par la loi. De son côté, la commission Coulombe avait demandé à Québec de protéger 8 % de son territoire forestier pour le 31 décembre 2006 et 12 % pour 2010. Le forestier a expliqué qu'il modifiera son CPF si Québec ajoute de nouvelles aires.

Le forestier n'a pas non plus intégré au CPF une gestion écosystémique globale, comme le proposait en priorité la commission. Ses efforts se limitent ici à un projet-pilote de développement durable basé sur le principe de la triade en Mauricie. Cette expérience, expliquait hier son responsable scientifique, Christian Mercier, comprend un volet écosystémique sur un million d'hectares!

Par ailleurs, le forestier en chef estime que Québec devrait pénaliser les forestiers qui n'ont pas récolté le bois qui se trouve dans les bandes riveraines, dans les habitats fauniques, les séparateurs de coupe, les milieux de villégiature et les pentes fortes, comme le permet le règlement sur la coupe forestière. Ces territoires accueillent des quantités de bois à valeur commerciale, et il faut les récolter si on les comptabilise dans le CPF.

Les travaux du forestier en chef ont par ailleurs permis de découvrir qu'il y avait «surestimation des tarifs» de cubage de bois, ce qui aurait conduit à une surévaluation des volumes de bois sur pied. Par mesure de précaution, il a ainsi retranché partout 2 % pour le quator SEPМ dans le nouveau plan 2008-13.

Le forestier en chef, qui a sorti de son calcul les territoires trop coûteux à exploiter parce qu'ils gonflaient artificiellement la possibilité forestière, n'a cependant pas appliqué une autre recommandation centrale de la commission Coulombe, à savoir répartir son calcul de façon «spatiale». Un calcul qui tient compte de la répartition spatiale tient compte du fait que selon les bassins versants, les types de sols ou les régions, les arbres ne poussent pas au même rythme que la moyenne régionale, ce qui fait en sorte que les véritables forêts sont souvent fort différentes des forêts virtuelles de Sylva.

C'est l'utilisation du logiciel Sylva, qui travaille avec des volumes et non des surfaces, a expliqué Pierre Levac hier, qui a empêché la refonte du modèle prévisionnel dès ce premier exercice. Un nouveau logiciel a été commandé et testé. On utilisera d'abord pour répartir spatialement les 15 unités d'aménagement en territoire cri en raison des exigences de la paix des Braves. Mais il faudra attendre le plan 2113-18 pour qu'il réforme le CPF à la grandeur du Québec.

Le Devoir

## MÉDECINS

SUITE DE LA PAGE 1

Québec qui permet de mettre fin à la crise...

Comparativement à ce qui se passe actuellement dans le conflit entre la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) et le gouvernement, la situation d'octobre 1970 était autrement plus grave. Radicalement opposés à l'instauration du régime d'assurance maladie au Québec, plus de 75 % des spécialistes avaient alors carrément déserté la province, n'assurant plus que les opérations d'urgence.

Le bras de fer entrepris avec le gouvernement Bourassa avait toutefois tourné court pour les médecins à l'époque; l'entrée en scène du FLQ avait complètement détourné l'attention du public vers un dossier plus chaud et forcé les spécialistes à rentrer au bercail et au travail. Fin du premier épisode.

Il y en a eu plusieurs autres au fil des ans. Les toubib et le gouvernement ont l'habitude des relations tendues. L'avant-dernier conflit remonte ainsi à 2002, lorsque des problèmes dans les urgences en région avaient mené à l'adoption d'une loi spéciale... une autre. Des moyens de pression sont faits et un règlement intervient: celui-ci est finalement devenu la prémisse du conflit actuel.

En effet, le ministre de la Santé d'alors, François Legault, avait explicitement reconnu à ce moment le problème de l'écart salarial entre les spécialistes québécois et canadiens. Le gouvernement s'était engagé à régler ce déséquilibre avant 2008. «Un engagement qui lie le gouvernement moralement et éthiquement», a commenté cette semaine M. Legault, député de l'opposition. En ce jour d'avril 2003, les spécialistes étaient satisfaits. Ils recevaient 5 % de rattrapage immédiat. Un comité indépendant d'étude sur la rémunération a ensuite été créé pour déterminer l'écart salarial exact existant.

Nuancée, l'experte mandatée calcule fin 2004 que l'écart réel se situe quelque part entre les affirmations des spécialistes (qui demandent 44 %) et celles du gouvernement (qui offre 10 %). Son rapport suggère un fossé allant de 26 à 38 %. Le salaire moyen s'élève à 232 000 \$ pour les spécialistes québécois, contre 342 000 \$ pour leurs collègues ailleurs au pays.

Ainsi, les spécialistes québécois sont les moins bien payés au pays alors que les travailleurs québécois sont quatrièmes au Canada. Le calcul de l'écart salarial brut doit toutefois être pondéré selon des facteurs de niveau de vie (frais d'études moins cher ici), d'heures travaillées (4 % de moins au Québec), de ratios médecins-population (c'est au Québec qu'il y a le plus de spécialistes par habitant), d'écart tarifaire selon les actes (un accouchement rapporte 359 \$ au Québec, contre 457 \$ en Ontario), etc.

Mais depuis le rapport de l'experte, rien n'a changé. D'où la colère des médecins. Évoquant un cadre financier très serré (la FMSQ rétorque qu'elle n'a pas «à assumer le fardeau des missions de l'État»), le gouvernement a conclu les dernières négociations avec la FMSQ par l'imposition d'une loi spéciale dénoncée de toute part, qui gelait tout début de rattrapage jusqu'en 2010. Depuis, les spécialistes sont en colère. Le discours est cinglant et imagé (on parle de «terrorisme gouverne-

mental»). Et les moyens de protestation détournés s'amplifient, malgré les contraintes de la loi.

Il y a eu cette campagne de publicité visant à contrecarrer le message du gouvernement disant que le réseau de la santé va bien, ces sorties des médecins intensivistes révélant le bordel qui règne dans leurs unités, un sondage démontrant que 29 % des spécialistes songent à aller pratiquer ailleurs, la menace des obstétriciens de ne plus faire d'accouchements pour une question d'assurances, et puis l'abandon de la supervision des stages des résidents, ce qui a forcé l'intervention du Conseil des services essentiels.

Le message de la FMSQ est limpide: il n'y aura ni répit ni concessions tant que le gouvernement n'abrogera pas la loi spéciale et n'acceptera pas de s'asseoir devant un médiateur avec une proposition de rattrapage plus élevée. Québec a déjà offert 15 % d'ici 2014, mais les spécialistes veulent commencer à discuter avec une promesse de 20 % d'ici 2010. Le bras de fer est féroce et oblige les spécialistes à faire des contorsions pour expliquer les paradoxes de leur position.

Ainsi, il y a des années que les spécialistes réclament davantage d'heures de disponibilité des blocs opératoires. Québec vient d'injecter 50 millions à cet égard, mais depuis cette annonce, la FMSQ refuse d'accélérer la cadence des opérations. «Nous n'augmenterons pas notre salaire en travaillant plus mais en étant mieux payés», indiquait en novembre l'ancien exécutif de la FMSQ. Autre point: les activités d'enseignement ne sont pas assez rémunérées, dénonce la fédération. Mais Québec a annoncé une somme récurrente de 40 millions pour atténuer le problème... ce qui a mené à l'arrêt de plusieurs cours. De même, la question des assurances responsabilité: le gouvernement a garanti dès le début qu'il paiera les augmentations.

«Le gouvernement a cette tactique de séparer les dossiers pour se défaire de l'ensemble», a expliqué le nouveau président de la FMSQ, Gaëtan Barrette. C'est vrai que la question des salaires d'opération fait partie de nos demandes depuis longtemps. Mais est-ce que je dois céder sur cette bataille pour perdre la guerre? Non. C'est la même chose pour les assurances.»

Gaëtan Barrette est arrivé à la barre de la fédération en pleine tourmente. Pour plusieurs, il est là pour mener le combat à terme. On le qualifie de «bouledeau». «Il va faire la job de bras», a dit un membre de la FMSQ. François Legault se souvient d'ailleurs que le radiologiste était un des présidents d'association qui parlaient le plus fort quand lui-même était ministre. Philippe Couillard l'associe à une aile «plus rigoureuse et plus revendicatrice» de la FMSQ. Mais M. Barrette affirme être ouvert au dialogue. «Sauf qu'il faut régler ce dossier. Ça fait assez longtemps que ça traîne.»

Toutefois, on ne note aucun signe de rapprochement pour l'instant. Les deux dernières offres du gouvernement ont été rejetées en quelques minutes, de même que la contre-offre des spécialistes. «Le discours à la table, c'est non», juge le président de la FMSQ. Les spécialistes des relations de travail observent la lutte d'un œil intéressé. «On assiste à un conflit patronal-syndical même si, dans les faits, les médecins ne sont pas des employés de l'État comme le reste de la fonction publique (ce sont des travailleurs autonomes)», analyse Michel Grant, professeur à l'UQAM. «Ils peuvent ainsi jouer sur la notion de marché et sur celle d'action collective en même temps.»

Directeur de l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal et négociateur expérimenté, Reynald Bourque évalue que la négociation très médiatisée se fait sur «des sentiers tortueux. Il y a moins de balises. Ça donne une négociation un peu hors catégorie.» Mais la solution à ce problème, selon M. Bourque, va passer inévitablement par la négociation.

Négocier, mais négocier quoi? Dans les médias, on n'entend parler que de salaire. Du gros fric qui se calcule en centaines de millions de dollars. Et c'est bien là l'enjeu principal du débat. Car si les manières frondeuses de M. Barrette ne plaisent pas à tout le monde dans le milieu médical, la question du rattrapage fait consensus chez les médecins. «La grogne n'a jamais été aussi forte», dit Céline Laferrière, chef du département de microbiologie à l'hôpital Sainte-Justine, qui arrive en fin de carrière. «Les écarts vont nous coûter cher un jour, les jeunes vont partir ailleurs. Le Nouveau-Brunswick n'est pas loin et les conditions sont bien meilleures.»

Mme Laferrière reconnaît que le salaire n'est pas le cœur de ce métier. «Mais il faut être concurrentiel si on veut garder nos gens. Les études sont très longues et difficiles. On sacrifie énormément pour ça, et quand on arrive dans le milieu, il faut faire des miracles avec des limitations de ressources très fortes.» Une meilleure rémunération permettrait de garder les meilleurs éléments, croit-elle, et aussi de leur permettre de se concentrer «sur la médecine aiguë».

Toutefois, poser l'essentiel du débat uniquement en termes financiers, alors qu'il y a tout de même un volet sur l'amélioration des services, irrite plusieurs intervenants. «C'est une négociation qui ressemble à celle de la Ligue nationale de hockey il y a deux ans, dit un spécialiste qui souhaite garder l'anonymat. On parle d'argent et de sommes qui ne veulent rien dire pour 95 % de la population.»

Spécialiste des questions d'organisation des systèmes de santé à l'UdeM, André-Pierre Contandriopoulos juge que les deux parties devraient ouvrir un peu le débat pour y inclure des paramètres qui, au bout du compte, touchent les patients. «C'est vrai que les spécialistes québécois gagnent moins que ceux du Canada et des États-Unis et que le pourcentage du budget des dépenses en santé réservé à la rémunération a baissé depuis 15 ans», note-il, rappelant que les salaires sont meilleurs ici qu'en Europe. «Mais en ne parlant que d'argent, les médecins évitent par exemple de manifester leur volonté de participer à un effort collectif de réorganisation des soins. Tout est mis sur un même niveau.»

C'est aussi ce que dénonce Jean-Marie Dumessil, président du Regroupement provincial des comités d'usagers. «Où est l'intérêt du patient, ici? On a l'impression que peu importe comment ça va se terminer, on n'aura rien changé aux problèmes du réseau, le manque de lits, d'infirmières, les urgences.» L'intensiviste Denny Laporta, de l'hôpital général juif, s'inquiète semblablement. «Je suis solidaire des revendications, dit-il. Mais ça n'a rien à voir avec notre problème. On veut améliorer les soins, et il n'y a pas de réponse. Actuellement, on a peut-être cette revendication soit noyée, j'aurais aimé qu'on ait le débat au sein de la fédération: qu'est-ce qu'on veut le plus, un meilleur salaire ou de meilleurs soins?»

Le Devoir

## Gros salaires, gros écarts

GUILLAUME BOURGUAULT-CÔTÉ

Q u'on soit riche ou non, il y a des inégalités partout, semble-t-il. Ainsi à la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), on a noté des écarts de rémunération allant du simple au triple entre les différentes spécialités.

«C'est épouvantable, les différences qui existent entre nous», reconnaît Pierre Lavallée, président l'Association des orthopédistes du Québec. «On voit des écarts aussi grands d'une spécialité à l'autre qu'entre le Québec et les autres provinces. Il y a des iniquités qu'il va falloir régler un jour.»

Ce sera peut-être la prochaine bataille de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ): satisfaire ses membres individuellement, une fois la négociation collective avec Québec menée à bien. En effet, l'étude de la rémunération des médecins des 34 spécialités qu'on retrouve au sein de la FMSQ montre que la moyenne de 232 000 \$ n'est effectivement qu'une moyenne: pendant que certains gagnent plus de 400 000 \$ par année (des radiologistes), d'autres se contentent de 125 000 \$ (santé communautaire). Et même à l'intérieur d'une même spécialité, on note des écarts allant du simple au triple.

Le sujet est un peu tabou à la FMSQ. «C'est de la régie interne», explique le président de la fédération, Gaëtan Barrette, auparavant président des radiologistes. Selon les chiffres de la Régie de l'assurance maladie du Québec

(RAMQ), il y a un radiologiste qui, l'an dernier, a facturé 1,4 million de dollars en honoraires, et un oncologue qui a facturé 1,3 million. Plus largement, 264 médecins ont réclamé en moyenne 650 000 \$ tandis que le quart des 8000 spécialistes gagnent 320 000 \$ chacun.

Il faut toutefois mettre ces chiffres en perspective: il ne s'agit pas de salaires mais bien d'honoraires. Une partie de ces honoraires représente des frais de bureau. Les médecins qui travaillent dans les centres hospitaliers n'ont peu ou pas de frais techniques. Ils reçoivent donc des honoraires moins élevés. Par exemple, une première évaluation en psychiatrie vaudra 80 \$ au psychiatre dans un hôpital et 115 \$ en clinique.

Comme la grande majorité des médecins qui travaillent en clinique le font aussi dans un centre hospitalier, cela signifie qu'ils reçoivent une part de salaire sans frais de bureau, et l'autre avec. Quel est le salaire final? Les présidents d'association affirment ne pas pouvoir le dire exactement.

«Nous avons l'air de gros riches quand on regarde ces tableaux», indique le vice-président aux communications de l'Association des radiologistes, Frédéric Desjardins. «Mais nous avons aussi, et de loin, les frais de bureau les plus élevés de la profession. On ne peut pas faire de calcul direct.»

Le système actuel fait en sorte que la FMSQ négocie un montant global de rémunération avec Québec, puis divise ce montant entre les associations, selon la valeur des actes médi-

caux (il y en a 4000 codifiés par la RAMQ).

Toutefois, le partage ne se fait pas facilement. Le neurochirurgien Philippe Couillard écrit d'ailleurs dans *Le Devoir* en 1999 qu'on assiste généralement à «une foire d'empoigne, de type "au plus fort la poche": jeux de coulisse, tractations souterraines, menant à des répartitions sans aucune mesure avec la réalité des modes de pratique divers». M. Couillard en avait alors beaucoup contre le système de paiement à l'acte, qui «encourage le "fast-food" médical: ce qui est payant, c'est la multiplication d'actes mineurs».

En 1999, le gouvernement a toutefois introduit le concept de la rémunération mixte pour les spécialistes qui travaillent en centre hospitalier (il sont 3064 à utiliser ce système). Ceux-ci ont droit à un forfait quotidien de 670 \$ pour un ensemble de tâches. Les actes médicaux qu'ils font sont payés individuellement, mais pas à 100%. Selon le gouvernement, 63 % du 1,9 milliard que verse annuellement la RAMQ en rémunération aux spécialistes va au paiement à l'acte.

«Il y aura certainement des débats animés sur la question des écarts», reconnaît le président de l'Association des psychiatres (la plus grande de la FMSQ), Brian Bexton. Il y a un rééquilibrage à faire entre les associations.»

Il y a dix ans, la FMSQ avait voulu couper 1 % de l'enveloppe consacrée aux radiologistes. Ceux-ci avaient entamé de puissants moyens de pression en signe de protestation.

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 53 Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

### Comment nous joindre ?

#### La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

#### La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3380  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

### Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courrier abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

### L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390